

Le PROGRES DU GOLFE

PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU/ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert Limitée

Au port de Rimouski



LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DU GOLFE ST-LAURENT

En 1867, le 15 janvier, S. S. Pie IX détachait de l'archidiocèse de Québec, pour l'ériger en diocèse, l'immense territoire qui, traversé par le Saint-Laurent, se subdivise aujourd'hui en trois diocèses et un Vicariat apostolique.

Avec l'accroissement des populations, la multiplication des paroisses, missions et colonies et leur développement continu, les besoins apostoliques et religieux nécessitent à certaines époques le démembrement du gigantesque diocèse primitif créé en 1867, dont certaines parties sont devenues successivement: 1o, en 1882, la Préfecture Apostolique du Golfe (laquelle, en 1892, passa sous la juridiction administrative de l'évêque de Chicoutimi pour le demeurer jusqu'en 1903 et devenir, en 1905, Vicariat Apostolique); 2o, le diocèse de Gaspé, érigé le 22 décembre 1922; 3o, le diocèse du Golfe St-Laurent (subdivision de l'ancien vicariat apostolique), érigé en décembre 1945, avec siège épiscopal à Baie-Comeau et territoire s'étendant, sur la Côte Nord, de la rivière Portneuf à Natashquan; et, en même temps que ce dernier diocèse, le nouveau vicariat apostolique du Labrador, s'étendant, vers l'Est et le Nord, de Natashquan, jusqu'à Blanc-Sablon et à la Baie d'Hudson.

Après 79 ans écoulés depuis la fondation de notre diocèse, Sa Sainteté le Pape Pie XII a jugé qu'il était de l'intérêt de la Sainte Eglise et de ses fidèles de l'extrême Nord et l'extrême Est du Québec de constituer les trois diocèses et le vicariat apostolique précités en une 3e province ecclésiastique, et de lui désigner comme premier métropolitain l'éminent évêque de Rimouski, S. Exc. Mgr Georges Courchesne, élevé par le fait même à l'auguste dignité d'archevêque et dont le propre siège épiscopal de Rimouski porte dès lors le titre prestigieux d'archevêché. Cette grave et heureuse décision du Saint-Siège, si logique, si conforme à l'esprit catholique, si favorable à l'expansion de notre foi, au développement des intérêts spirituels et matériels des populations de notre immense territoire, est sans doute l'événement majeur qui, après celui du 15 janvier 1867 — celui de la naissance du diocèse prédestiné de St-Germain de Rimouski, — prédomine glorieusement dans toute l'histoire religieuse de la région du Golfe jusqu'à nos jours. Nous en disons modestement toute notre reconnaissance à Sa Sainteté.

Et à notre très pieux et illustre archevêque, nous offrons respectueusement l'humble hommage de nos vœux pour la continuation, longtemps encore, de son fructueux labeur apostolique, en collaboration intime avec ses dignes suffragants, dans le champ agrandi, presque illimité, confié par le Vicaire du Christ à sa vigilance et à ses directives. Ad multos annos!

SOUVENIR D'UN GRAND PROCES

Nous traversons une période de procès tous plus sensationnels les uns que les autres. Les colonnes de journaux de tous les pays en sont remplies. Procès de gangsters, d'assassins, d'apaches, de criminels de guerre; pour collaboration, pour trahison, etc.

Les grands procès criminels ont toujours, de tout temps et en tout lieu, passionné l'opinion publique. Notre attention étant saturée des procès d'aujourd'hui, tournons-nous vers le passé pour une diversion et rappelons le souvenir d'un fameux et retentissant procès de trahison qui s'instruisit à Québec il y a 150 ans et qui, sentence ayant été rendue, fut suivi d'une atroce exécution dont la nature nous fait douter qu'elle eût lieu, voilà seulement un siècle et demi, sur la place de Québec. En vingt minutes, le jury avait rendu une sentence de mort contre l'accusé, condamné à être pendu, et, avant de mourir, à avoir les entrailles arrachées et brûlées, la tête tranchée et le corps dépecé en quatre parties.

La victime de cette sinistre exécution était David McLane, marchand de Providence dans le Maryland, un homme que l'on a dit d'un excellent caractère, franc et respectable dans ses affaires.

Quels furent les faits de cette cause célèbre, oubliée depuis longtemps? En France régnait alors l'anarchie, qui favorisait les Anglais menés par Pitt et Burke. Les accusations pour trahison pulvaient et le peuple anglais considérait les Français comme une nation qui n'avait en vue que de détruire l'empire britannique. Et les procès se multipliaient en Angleterre, en France et dans les colonies de l'Amérique du Nord. Celui de haute trahison le plus intéressant fut assurément, dans notre pays, celui de David McLane qui se déroula à Québec en juillet 1797.

Le 5 novembre 1796, un aubergiste de Montréal, Elmer Cushing, dont la fortune était passablement délabrée, reçut dans sa maison la visite de David McLane. Les deux hommes, très vite, devinrent amis intimes. McLane confia à son ami le secret de son voyage au Canada, mais après qu'il lui eût fait promettre de n'en rien dévoiler, Cushing promit, mais pourvu que le secret ne pût lui devenir fatal. McLane lui confia qu'il était un banqueroutier fugitif et, général au service de la république française, envoyé au Canada pour fomenter une révolution et réunir la colonie à son ancienne mère-patrie; mais tout cela sans effusion de sang autant que possible. Toutefois, McLane révélait que 15.000 hommes attendaient dans les Montagnes Vertes, le signal d'entrer dans le pays. Mais ces hommes devaient tout de même attendre au printemps de 1797 pour se joindre à une flotte qui seconderait, du côté du fleuve, les opérations de l'armée. Alors, on devait fondre sur les Anglais avec la rapidité de l'éclair. La victoire était certaine, affirmait McLane, qui assura Cushing que s'il collaborait avec lui il aurait une place élevée dans l'armée. Cushing hésita, laissant entrevoir à McLane tous les risques de l'entreprise. Rien n'y fit. McLane persévéra dans son projet et retourna aux Etats-Unis.

Cushing, bien qu'il eût douté du succès du projet de son « ami », et craignant tout de même une invasion du pays, songea à quitter celui-ci, après avoir chargé son avocat, El. Sewell, de voir à ses affaires qu'étaient en fort mauvais état. L'attitude de Cushing intriqua Sewell. Celui-ci interrogea son client à qui il promit qu'il ne serait pas inquiet s'il disait ce qu'il savait du projet d'invasion.

Ainsi, Cushing pouvait être sans inquiétude et rester au pays. Il ne demandait pas mieux. Il promit de révéler le secret que lui avait confié McLane. Sur l'invitation de Sewell, Cushing se rendit avec lui à Québec où ils rencontrèrent le Procureur Général, Jonathan Sewell — frère de l'avocat — qui lui promit que le canton Shipton serait octroyé à lui et à ses associés s'il dévoilait le secret qu'il détenait. Il révéla tout, excepté cependant le nom de David McLane.

Il semble donc évident que David McLane fut la victime d'un dénonciateur payé par le gouvernement pour une cause politique. McLane fut découvert et fut accusé, le 10 mai 1797, du crime de haute trahison. On l'arrêta le matin alors qu'il était encore au lit dans la maison de Cushing. McLane ne sachant rien encore de la dénonciation de son « ami ». Le gouverneur nomma une commission d'enquête pour décider tous crimes de haute trahison dans le district de Québec. Le juge qui présidait l'enquête fit observer qu'il n'y avait jamais eu de crime de trahison en ce pays jusqu'à la révolution française, alors que des émissaires furent envoyés pour troubler le repos de tout gouvernement établi; que pour établir le crime de haute trahison il fallait prouver « acte ouvert » et que des

(Suite en dernière page) Serge DUHAMEAU.

LES PROPOS DE LA POTHERIE

L'un des écrivains anciens qui ont écrit sur le Canada de leur temps et qui donne le plus d'intéressants renseignements sur les moeurs et les coutumes de nos ancêtres est bien M. de Bacqueville de La Potherie, auteur de l'« Histoire de l'Amérique Septentrionale » de 1534 à 1701, publiée à Paris en 1722.

Vers 1700, d'après La Potherie, la colonie canadienne s'étendait depuis le haut de l'île de Montréal jusqu'à l'île Percé, à l'embouchure du Saint-Laurent. On comptait dans cette étendue de pays 15.000 habitants. A Montréal, suivant l'expression de l'auteur, « près de deux cents feux » et à Trois-Rivières, soixante.

Dans son premier volume, l'écrivain parle des usages et des moeurs de ses contemporains canadiens. Voici ce qu'il écrit de la saison d'hiver:

« Le temps de l'Avant se passe avec beaucoup de piété. On se donne le premier jour de l'an des marques réciproques d'une amitié qui paraît si étroite que c'est à qui se prévient. C'est un mouvement si grand des gens de pied et des carrioles, pendant huit jours, qu'il semble que tout est en trouble. On passe le reste du temps fort agréablement jusqu'au carême. La joie et le plaisir y régnait, il y a quelques années. On ne laisse pas de donner des repas magnifiques; il y en a qui se font avec cérémonie et beaucoup de circonspection, où l'on choisit les personnes selon leur condition. On prie, un jour, les femmes des officiers avec leurs maris; les conseillers, un autre; et la bourgeoisie y tient son rang. Les personnes de sexe de ce dernier état ont des manières bien différentes de celles de nos bourgeois de Paris et de nos provinciaux. On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoiqu'il y ait mélange de presque toutes les provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune de ces Canadiennes. Elles ont de l'esprit, de la délicatesse, de la voix, et beaucoup de disposition à danser. Comme elles sont sages naturellement, elles ne s'amuse qu'à la bagatelle; mais quand elles entreprennent un amant, il lui est difficile de n'en pas venir à l'hyménée ».

Un peu plus loin, La Potherie, parlant encore des femmes de son temps, écrit: « Les dames de Québec n'aiment pas tout à fait les manières des Montréalaises; les premières sont beaucoup sur la réserve, principalement les conseillères... Les Montréalaises ont, à la vérité, des dehors plus libres; mais comme elles ont plus de franchise, elles ont plus de bonne foi et sont très sages et très judicieuses ».

Et comme cela, pas de jalousie entre les Québécoises et les « Montréalaises »!

FROISSARD.

CHRONIQUE DE FRANCE Evêque auxiliaire

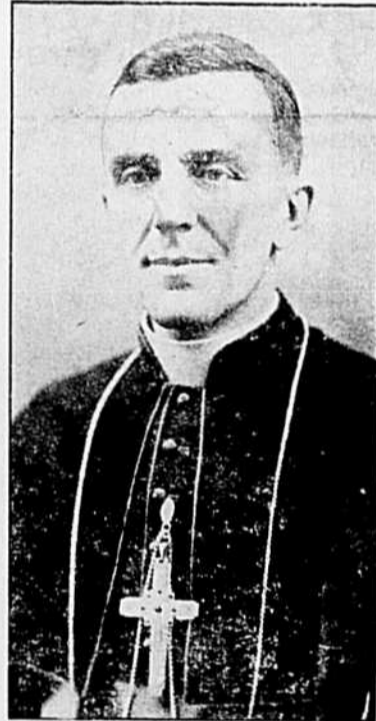
Par Léo Darville de la British United Press

(Note à nos lecteurs. — Dans la dépêche suivante, notre chroniqueur Léo Darville expose la situation des revues à grands spectacles de Paris pour ses lecteurs hebdomadaires de langue française; pour eux, M. Darville a interviewé les directeurs de quelques-unes des plus grandes revues parisiennes qui lui ont révélé leurs difficultés, leur inquiétude et leurs espoirs. La semaine prochaine, M. Darville fournira un reportage du plus haut intérêt sur Notre-Dame de Boulogne, lors de son passage à Paris).

Paris (B.U.P.). — « IL N'EST PAS DELIVRE DE PROMENOIR AUX DAMES SEULES ». Telle est la pancarte qui, à l'entrée des « Folies-Bergère », rassure le spectateur. Il pourra se rendre au promenoir sans qu'il soit attenté à sa vertu. Voilà tranquillisés, du même coup, les femmes dont les époux, les fiancés ou les fils leur ont solennellement promis, avant de quitter un autre continent pour l'Europe: « Chérie, je n'irai pas aux Folies-Bergère! » Ils iront, bien entendu, mais ils ne feront pas de mauvaises rencontres.

Où bien les « dames seules » continueraient-elles à déjouer la nouvelle règle draconienne, en s'y rendant deux par deux?... J'ai préféré, ma propre épouse se trouvant sur place et malgré toute ma conscience professionnelle, ne pas approfondir cette question. Par contre, j'en ai posé une autre, non moins passionnante, au régisseur de l'établissement: Est-il exact, ai-je demandé, que vous manquez de danseuses? C'est exagéré, dit-il. Nous ne les engageons que par contrat, et pour la durée d'un an: bien des femmes craignent d'avoir à payer un dédit si elles changent d'idée, ou trouvent mieux à faire. Enfin, nous sommes particulièrement difficiles sur le choix des sujets.

— En effet, je vous fais mes compliments. Et combien les payez-vous? — 6.000 francs dans la production actuelle, qui tire à sa fin, 7.000 dans la prochaine. — Comment! vous montez une nouvelle revue? Mais parlez-moi de ça? — Nous allons commencer au



S. Exc. Mgr G.-Eug. Parent

début de mars; je ne sais pas si je puis vous renseigner déjà à ce sujet: en principe, seul le directeur a le droit...

— Voulez-vous lui faire passer ma carte, je vous prie?

M. Derval est un des hommes de théâtre parisiens les mieux équipés. Les ateliers des « Folies-Bergère » produisent eux-mêmes tous les éléments des spectacles, depuis les décors jusqu'aux perfectionnements de machinerie qui permettent de varier à l'infini la gamme des truquages, apparitions, femmes volantes, scènes sous-marines, etc.

— Pour votre prochain spectacle vous prévoyez des frais considérables?

— Je repars sur le pied d'avant-guerre, annonce-t-il énergiquement. Neuf millions de francs, une conception nouvelle, une troupe fraîche, uniquement de l'inédit!

Tout est toujours inédit, dans ce milieu où l'on vit au superlatif. Et puis la nouvelle revue ressemble aux précédentes comme une soeur. Cependant neuf millions, alors que tout le monde ne parle que de crise... Je reviendrai de mon étonnement lorsqu'un bon confrère de M. Derval me dira, à tort ou à raison: « Peuh! qu'est-ce que c'est? Son dernier SHOW lui a rapporté 52 millions! »

— Et quel mal nous avons eu! J'emploie 350 personnes. J'ai passé huit mois à acheter toutes

(Suite en dernière page)

RIMOUSKI ERIGE EN ARCHIDIOCESE

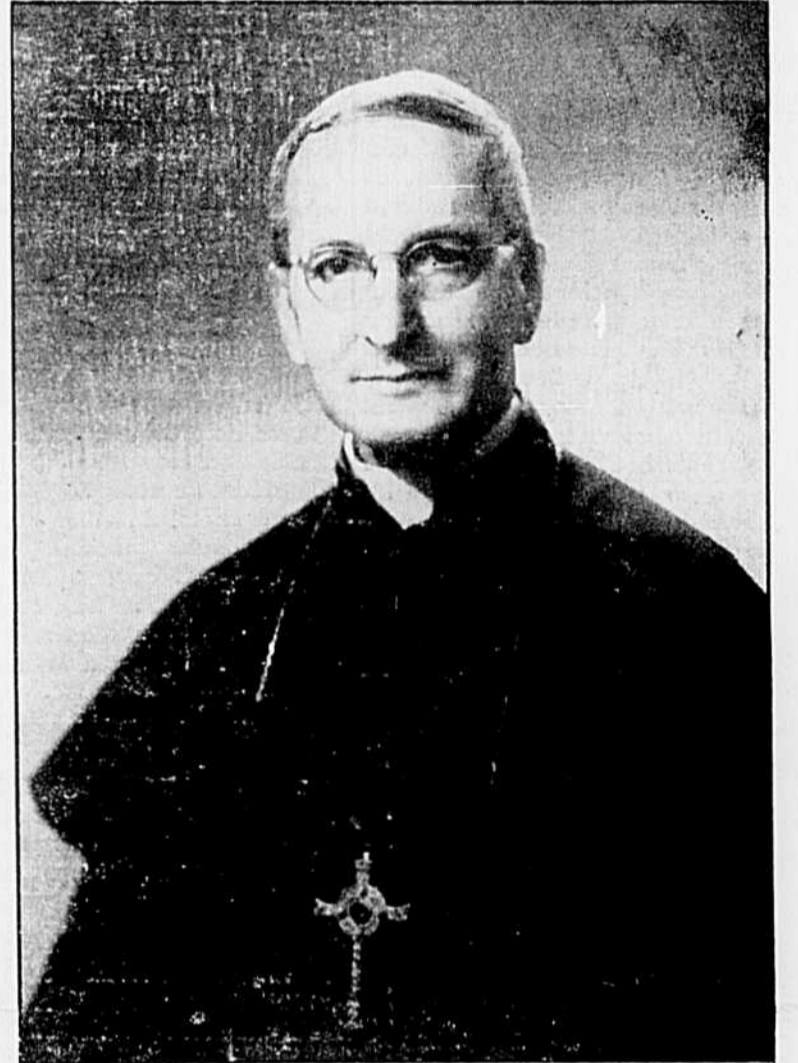
Nouvelle province ecclésiastique, comprenant les diocèses de Rimouski, Gaspé, du Golfe St-Laurent et du Labrador.

Mgr Georges Courchesne élevé au rang d'archevêque métropolitain

Ottawa. — (B.U.P.). — Son Exc. Mgr H. Antoniutti, délégué apostolique au Canada, a annoncé, lundi soir, 11 février, que Sa Sainteté le pape Pie XII venait d'ériger une nouvelle province ecclésiastique, dans la province de Québec, et que le siège de cet archidiocèse serait situé dans la ville de Rimouski, en bas de Québec. Rimouski devient donc la troisième province ecclésiastique dans la province de Québec et la douzième dans tout le Canada.

C'est Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, qui est nommé archevêque de la nouvelle province. Le nouvel archidiocèse aura comme suffragants les diocèses de Gaspé, du Golfe St-Laurent et du Labrador.

Le délégué apostolique a également annoncé que le pallium sera conféré au nouvel archevêque par procuration lors du prochain consistoire à Rome, le 18 février prochain.



S. Exc. Mgr Georges Courchesne

Archevêque de Rimouski. Métropolitain de la nouvelle province ecclésiastique du Golfe St-Laurent.

Evêques suffragants



S. Exc. Mgr Albini Leblanc

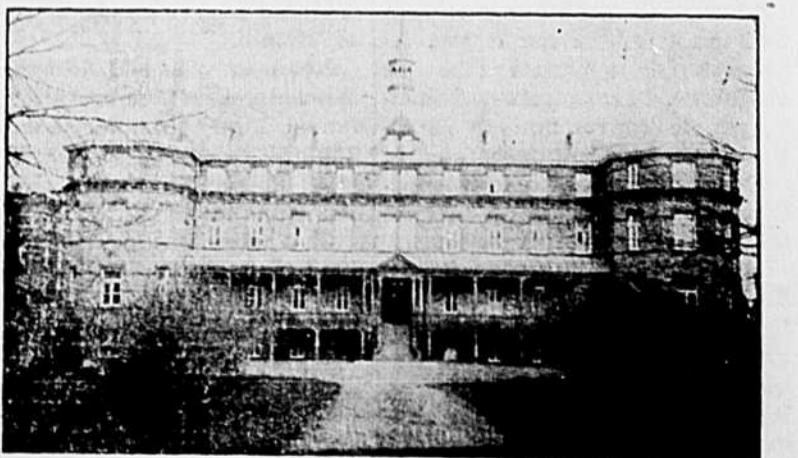
Evêque de Gaspé



S. Exc. Mgr Nap. Labrie

Evêque de Baie-Comeau

L'archevêché de Rimouski



Grand Séminaire qui compte 32 séminaristes. Le diocèse compte 3 écoles normales, 7 couvents et accademies, 36 écoles tenues par les religieuses, 2 hospices pour les vieillards et les infirmes, 2 orphelinats, 3 hôpitaux, 2 juvénats et une école apostolique.

Les suffragants

Comme on le sait, S. Exc. Mgr N.-A. Labrie a été récemment nommé évêque du Golfe St-Laurent, dont le siège épiscopal est Baie-Comeau, et le diocèse (Suite en dernière page)

Mort de M. l'abbé Desiré Thibault



On apprendra avec grand regret la mort de M. l'abbé Desiré Thibault, aumônier de l'Hospice des Saints-Anges, à Lyster, décédé subitement, vendredi le 1er février, à l'âge de 58 ans et 3 mois.

Rien ne laissait prévoir une fin si soudaine. Malgré les maux ressentis dans le cours de la journée, M. l'abbé Thibault présida de 7 h 14 à 8 h 14 l'heure sainte du premier vendredi. Quelques instants après la cérémonie, se sentant moins bien, il demanda du secours. Le Dr D. Desrosiers appelé arriva en hâte. Ne constatant pas un danger immédiat, il causa l'espace de quelques minutes avec son cher patient tout en lui présentant un remède. M. l'abbé Thibault le reçut d'une main hésitante, ajoutant: je le prendrai tout à l'heure. Puis, rejetant sa tête en arrière, il expira. La mort avait déjà fait son oeuvre. Les suprêmes onctions lui furent données sous condition par M. l'abbé Augustin Paré, curé de Ste-Anastasia de Lyster.

Sa disparition cause d'unanimes regrets, car en M. l'abbé Thibault disparaît un prêtre d'une grande réserve et d'une grande piété. Toujours il célébrait avec dignité et dévotion. L'administration des sacrements et les cérémonies liturgiques le trouvaient attentif. L'éloge de ses vertus familiales, entre autres son exquise politesse et son aimable cordialité, est dans toutes les bouches: membres du clergé, parents, amis, serviteurs.

M. l'abbé Thibault naquit à St-Fabien de Rimouski le 1er novembre 1887, de Cyrille Thibault, cultivateur, et de Clarisse Gaudreau. Il fit ses études à Rimouski et à Memramcook, il fut ordonné à Rimouski par Mgr A. A. Blais le 28 juin 1914. Desservant de St-Maurice de Bellegarde (1914-1915); curé de Souris-Valley, où il a bâti un presbytère, (1915-1918); curé de Coderre (1918-1932); curé de Villemoncel, au diocèse d'Amos, de 1932 à 1942. La maladie l'obligea alors à se reposer et il se retira chez les Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc à Bergerville. Après quelques temps de repos, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, avec la permission de son évêque, lui confia l'aumônerie de l'Hospice des Saints-Anges de Lyster.

Feu l'abbé Thibault laisse dans le deuil: trois frères, MM. Jos. Thibault de St-Fabien, Albani Thibault d'Ontario, Auguste Thibault de Montréal, et quatre soeurs, Mme Zénon Thibault de Matane, Mme Jos. Pagé de Rimouski, Mlle Des-Andes Thibault de St-Fabien, Philéas Fortin, de St-Fabien. Deux nièces religieuses, de la Congrégation du Saint-Rosaire: RR. SS. Marie du Coeur Immaculé et St-Joseph du S.-C.

La translation des restes eut lieu lundi le 4 février à 2 h. Après un Libéra chanté dans la chapelle de l'Hospice des Saints-Anges, le convoi funèbre se dirigea vers Ste-Anastasia où le corps resta exposé à la vénération des fidèles jusqu'au service, qui eut lieu le lendemain à 9 h.

C'est M. l'abbé Jean-Marie Beauchemin, de l'archevêché de Québec, qui chanta le service, assisté à l'autel de MM. les abbés J. Duval, curé d'Inverness, et P. Garépy, curé de Villerooy, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur: M. le curé Augustin Paré, MM. les abbés Saluste Bélanger, de l'école apostolique; Philippe Nadeau, curé de Lourdes; Philippe Sylvain, curé de Dosquet, Oscar Fiset, vicaire à la paroisse.

Dans l'assistance on remarquait la Révérende Mère M. de

POUR UN PONT ENTRE QUEBEC ET LEVIS



Pendant que journaux et revues apprécient à leur manière le projet d'un pont suspendu entre Lévis et Québec, lancé il y a quelque temps par le maire de Lévis, J.-Adélard Bégin, et alors qu'un grand nombre spéculent sur ses chances de réalisation, l'idée fait son chemin. Il semble bien qu'elle aura bientôt son écho aux Parlements de Québec et d'Ottawa.

Interrogé par les journalistes sur le développement du projet, M. Léonard Roy, commissaire de l'Industrie de la Cité de Lévis, tout en refusant de commenter

pour le moment l'aspect militaire ou stratégique que plusieurs voudraient prêter au projet, a déclaré que personne mieux que les députés des comtés intéressés au projet ne connaît l'ampleur et la force du mouvement en faveur de ce projet de pont.

Une quarantaine de députés et de ministres, tant à Québec qu'à Ottawa, sont littéralement inondés de résolutions demandant la construction de ce pont suspendu au plus tôt. Toute la Rive-Sud du St-Laurent, depuis Sherbrooke jusqu'à la Côte Est de la Gaspésie et des Maritimes; la région

du Saguenay en son entier; et tous les comtés avoisinants Québec se sont déclarés en faveur du projet. A la suite des villes et des municipalités, c'est maintenant le tour des Chambres de commerce, seniors et juniors, des principaux Clubs sociaux et des grandes organisations de transport routier de réclamer ce pont. Des demandes des corporations et des corps publics traduisent le vœu de plus de 1.125.000 âmes, soit près du tiers de la population de la province. Cet enthousiasme, a rappelé M. Roy, donne raison au maire Lucien Bor-

no, de Québec, qui déclarait, lors du lancement du projet, que celui-ci rallierait une proportion considérable de notre population parce que ce pont serait un facteur important pour l'amélioration de la situation économique et industrielle de tout le district.

Le projet a donc toutes les chances de réussir puisque, selon le mot de M. Maurice Bourget, député de Lévis aux Communes, il « n'est dirigé contre personne, mais il est dans l'intérêt de tous ».

(Communiqué)

Au Conseil Municipal

Lundi, le 4 février 1946, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 heures p.m., sont présents M. le maire P.-E. Gagnon et MM. les conseillers Gédéon Roy, François Gagnon et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Les comptes suivants sont approuvés:

Liste de paye No 10 25.00, liste de paye No 11 16.00, La Cie de pouvoir 272.34, Rodolphe Côté 2.20, Geo. D'Auteuil 22.50, Dionne Automobiles, Enr., 2.04, Gagnon Madore, Enr., 3.26, Imperial Oil Ltd., 163.02, La Ménagère 2.00, Ouellet Service, Enr., 1.64, Pierre Paquet 4.60, Price Bros & Co, Ltd., 182.50, Louis Vignola 1.00, H.-R. Barbe 1.94, Canada Iron Foundries 1783.81, Canada Iron Foundries 1625.38, P.-E. D'Anou & Fils, Ltée 9.40, Sifroid Desrosiers 40.00, Fret 1.83, Mathias Heppell 16.00, Imprimerie Gilbert 2.04, J.-A. Ouellet 40.95, Wilfrid Ouellet 41.03, Edmond Pinault 31.54, Emile St-Pierre 743.25.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à M.

St-Marc, supérieure provinciale, la Révérende Sr Ste-Angèle de Mérici, économe provinciale, du Bon-Pasteur de Québec; la Révérende Sr Marie-Claire, Supérieure de l'Hospice des Saints-Anges, ainsi qu'un nombre important de religieuses, d'aides laïques et d'enfants de l'Hospice; la Révérende Sr Marie de Gethsémani, Supérieure, les Religieuses et les élèves du Couvent de Ste-Anastasia; le Dr D. Desrosiers, le notaire G.-E. Ruel, M. Adolphe Moisan, président de la Commission scolaire, M. Wilfrid Landry, M. Caron, chef de gare, M. Rosaire Simoneau, maire de Lyster, M. Delphis Moisan, hôtelier, et un grand nombre d'amis et de paroissiens.

Au nombre des parents présents, mentionnons: la soeur du défunt Mme Philéas Fortin (Marie Thibault), et son mari, ses neveux MM. Adélard Thibault et son épouse, Eugène Thibault, de St-Fabien de Rimouski, Henri Morin, paroissien de Villemoncel, Abitibi.

Portait la croix: M. Joseph Duchesneau. Les porteurs du corps étaient MM. Maxime Lacasse, Adélard Bélanger, Joseph Rousseau, Roméo Labrecque, Honoré Boucher, Joseph Raby. Les porteurs d'honneur étaient MM. Jean Rioux, contremaître à l'Hospice des Saints-Anges, le notaire G. E. Ruel, le Dr D. Desrosiers, Lucien Hinse, marchand.

L'inhumation s'est faite au cimetière de la paroisse. M. Théotime Landry avait la direction des funérailles.

Sur cette tombe à peine fermée, le personnel de l'Hospice des Saints-Anges dépose l'hommage ému de son inaltérable reconnaissance et le modeste tribut de ses pieux suffrages.

Que sa belle âme repose en paix!!

SENTENCES DU MAGISTRAT DE DISTRICT

Le 5 février, un résidant de Rimouski a payé \$60 d'amende et les frais, pour avoir livré des marchandises avec son camion au dehors des limites territoriales assignées par son permis.

François Bouchard conformément à l'alignement de la construction à 6 pieds de la rue et aux règlements de cette ville.

Vu les mutations de propriétés suivantes: un terrain faisant partie du numéro 6 de M. Henri Ringuet à Mme Roger Marois, à Mlle Thérèse Ringuet, à M. Georges Ringuet et à M. J.-Chs Ringuet; un terrain faisant partie du No 521 de M. Octave Michaud à MM. Isidore Roy, Léopold Langlois et Ernest Viens; un terrain faisant partie du numéro 570 de M. François Gagnon à M. Hormidas Brisson; numéro 249 de M. Albert Michaud à M. Auguste Bouillon; un terrain faisant partie du numéro 67 de Dame Joseph DeRoy à M. Alphonse Duchesne; un terrain faisant partie du numéro 521 de M. Ls-Ph. Michaud à M. Hervé Gagné, au cadastre officiel de la ville de Rimouski, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Un rapport du Comité général en date du 28 janvier 1946, lequel rapport est accepté et ratifié. — Un rapport de l'Unité Sanitaire concernant l'analyse des échantillons d'eau prélevés le 9 janvier 1946. — Un rapport de l'Unité Sanitaire concernant l'analyse des échantillons de glace prélevés dans la rivière Rimouski, le 9 janvier 1946. — Une lettre de M. Sylvio Martin demandant que la ville enlève la neige que les charriots de la municipalité ont accumulée devant ses portes de garage. — Une lettre de M. Maurice DeChamplain au sujet du renouvellement de l'assurance couvrant les pompiers volontaires. — Une lettre de Me Gleason Belzile, notaire, au sujet de la résolution de ce conseil pour l'achat d'un terrain de M. Turcotte. — Des lettres de l'Évêché de Rimouski, des Rév. Soeurs Ursulines et du Saint-Rosaire en réponse à la demande du conseil pour subdiviser certains terrains en lots à bâtir. — Une lettre du Cpl Roger Gagnon offrant ses services comme constable de cette ville. — Une lettre de l'association des Chemins de fer du Canada suggérant que l'heure avancée pour 1945 soit mise en vigueur depuis le premier dimanche d'avril jusqu'au dernier dimanche de septembre, coïncidant avec le changement d'horaires du Chemin de fer Canadien National.

Proposé et résolu de répondre à l'Association des Chemins de fer en suggérant que la période de l'heure avancée soit prolongée jusqu'au dernier dimanche d'octobre, attendu qu'à cette époque l'avance de l'heure est plus propice pour le travailleur.

Proposé et résolu que les autres communications soient référées au Comité général pour étude et considération.

Le 7, un soldat de retour du front, demeurant à St-Gabriel, a été condamné à \$5 d'amende et aux frais après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir troublé la paix publique à la gare du C.N.R., à Rimouski.

Le 6, un jeune homme d'Esprit-Saint, sur plaidoyer de coupable de l'offense de vente de liqueurs alcooliques sans permis, a été

condamné à payer \$50 d'amende et les frais.

Une dame d'Amqui a été condamnée, à Rimouski, à trois mois de prison et aux frais après avoir plaidé coupable à l'accusation d'une deuxième offense de vente de boisson sans permis.

Le 8, un cultivateur de Saint-Narcisse, trouvé coupable d'avoir pointé une arme à feu con-

damné à \$100 d'amende et aux frais, et à fournir un cautionnement de garder la paix pendant les prochains douze mois.

Le 9, une dame de Sayabec, accusée d'avoir déserté son foyer et négligé de pourvoir aux besoins de ses enfants, a été renvoyée pour subir son procès devant la Cour du Banc du Roi, à Rimouski, lors des prochaines assises criminelles.

POINTE-AU-PERE

Lundi le 21 janvier a été célébré à Québec le mariage de M. Victor Létourneau, fils de M. et Mme Hector Létourneau, de Poin-

te-au-Père, avec Mlle Liliane Morin, fille de M. et Mme J. Morin, de Québec. Après leur mariage, ils partiront en voyage pour Lachine chez leurs oncle et tante M. et Mme Albert Gagné.

Une Vraie Liqueur PLUS 4 Désaltérante
• PETILLANTE
• RAFRAICHISSANTE
• SALUBRE
• FORTIFIANTE
Distributeur: Henri JACOB
RIMOUSKI

Offre Aux Mères Un Moyen Facile de soulager les souffrances des Rhumes de Poitrine

Son action rapide aide à soulager les quintes de toux, la congestion et l'irritation des bronches



PÉNÈTRE
grâce à ses vapeurs médicinales spéciales, jusque dans les bronches congestionnées.



STIMULE
la surface de la poitrine et du dos, comme un cataplasme réchauffant et réconfortant.

C'est parce que son action pénétrante et stimulante (comme dans l'image) apporte un tel soulagement, que la plupart des jeunes mamans frictionnent, au coucher, la gorge, la poitrine et le dos de leurs enfants avec du VapoRub. Il commence immédiatement, et continue pendant des heures, à agir pour apporter le soulagement. Il amène un sommeil réparateur. Souvent, au réveil, le pire du rhume a disparu!

Ne Courez Plus De Risques
avec des remèdes inconnus—soulagez-vous, ce soir, avec ce remède des familles, qui a fait ses preuves, et dont la double action soulage des souffrances de la bronchite. Essayez-en!



Partout, les DÉMOBILISÉS discutent leurs "PROJETS DE PAIX" avec les gérants de la B de M...

Pouvons-nous vous aider À PARTIR DU BON PIED?

Le retour "au civil" n'est pas facile... nous savons qu'il comporte bien des problèmes. Ce retour sera néanmoins fort simplifié si vous recourez à l'un des nombreux moyens qu'on met spécialement à votre disposition: allocations gouvernementales de rétablissement, comités de réadaptation et autres organismes pour les vétérans. Le gérant de votre succursale de la B de M compte aussi parmi ceux qui tiennent à vous aider. Il connaît les problèmes des vétérans; il occupe une situation unique pour vous conseiller sagement en matière de finance et sur les maints autres aspects du retour à la vie civile. Vous avez naturellement des projets: si vous partez du bon pied, votre problème de réadaptation sera déjà en bonne partie résolu. A l'exemple de milliers d'autres démobilisés, d'un océan à l'autre, rendez visite au gérant de votre B de M. Il lui fera grand plaisir d'étudier vos projets avec vous. Vous apprécierez sûrement la cordialité avec laquelle il s'appliquera à vous aider dans l'élaboration de vos projets et la solution de vos problèmes.

BROCHURE GRATUITE pour les DÉMOBILISÉS
Cette brochure de vingt pages vous sera précieuse. Exclusivement destinée aux démobilisés, elle vous aidera à préparer votre retour "au civil". Il suffit de la demander à l'importer quelle succursale de la B de M.
SACHEZ PARTIR DU BON PIED
Petit format—se glisse dans votre poche.

BANQUE DE MONTRÉAL
au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817
Succursale de Mont-Joli: J. A. E. DROUIN, Gérant
Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant
Succursale d'Amqui: J. E. N. H. DEMERS, Gérant
MA BANQUE B de M

LE PROGRES DU GOLFE

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

L'ERECTION DE L'ARCHIDIOCESE DE RIMOUSKI COMMENTEE DANS LA PRESSE

Hommage à l'Archevêque de Rimouski

(« L'Action Catholique »)

Hommage aux Rimouskois et à leur vénéré chef Son Excellence Mgr Courchesne, promu archevêque d'une nouvelle province ecclésiastique.

Il a plu à Sa Sainteté le Pape Pie XII, annonçant lundi soir Son Excellence le Délégué apostolique, de grouper dans une province particulière les diocèses de Rimouski, de Gaspé, de Baie-Comeau, puis le vicariat du Labrador. Rimouski sera la Métropole de cette province et S. Exc. Mgr Courchesne est élevé au rang d'archevêque.

Voilà certes une nouvelle qui réjouira tous les catholiques de ce pays. La constitution d'une autre province ecclésiastique est un signe de progrès, une preuve de l'extension de l'Eglise sur cette terre d'Amérique. De nouveaux diocèses récemment créés rendant nécessaire la constitution d'une nouvelle province ecclésiastique. Si l'archidiocèse de Québec voit partir à regret une partie de la famille, il s'en félicite cependant puisque l'intérêt de l'Eglise en sera mieux servi.

Le Pallium, symbole des augustes prérogatives par lesquelles l'archevêque catholique participe à la dignité et à la souveraineté même du Vicaire du Christ, sera remis à Mgr Courchesne au cours du prochain consistoire. Il serait impertinent de notre part de souligner combien est digne de l'autorité métropolitaine Monseigneur de Rimouski. Si le Pasteur suprême en a décidé ainsi c'est qu'il juge Son Excellence digne de porter le manteau d'honneur.

Au nouvel Archevêque l'Action Catholique présente ses plus respectueux hommages et souhaite glorieuse vie à la nouvelle province ecclésiastique, pour la plus grande gloire de Dieu et de l'Eglise.

Louis-Philippe ROY.

L'archidiocèse de Rimouski

(« Le Soleil »)

Il a plu à S.S. le Pape Pie XII de former une nouvelle province ecclésiastique en Canada, avec siège métropolitain à Rimouski. S. E. Mgr Georges Courchesne en sera le premier archevêque. Au moment de sa fondation, cette province comprendra les trois diocèses de Rimouski, de Gaspé et du Labrador. Ce domaine apostolique est situé à l'extrême nord du Québec, dont une immense partie, au point de vue du gouvernement civil, appartient encore aux territoires non organisés. C'est dire que le nouvel archevêque et ses suffragants se voient confier une mission importante et qu'ils auront besoin de l'aide généreuse des catholiques pour la remplir avec efficacité. Un coup d'oeil sur la carte suffit à signaler l'immensité de ce champ d'action religieuse. Après les Sept-Îles, petit centre industriel de la rive gauche du Saint-Laurent, les villes de Rimouski, Matane et Gaspé sont situées un peu plus au nord que ne l'est Chicoutimi. On anticipe un développement économique prochain dans toute cette région du Golfe laurentien. Le bulletin officiel qui annonce la création d'une quatrième province ecclésiastique en Canada français semble indiquer que toute la partie canadienne du Labrador sera soumise à la juridiction de l'archevêque de Rimouski. C'est donc aux fils spirituels du premier évêque missionnaire au Canada que l'Eglise demande de porter le flambeau de la foi aux groupements épars qui habitent déjà ce pays septentrional. L'énormité de la tâche ne les effraiera point. Il convient donc de s'incliner avec respect devant LL. EE. l'archevêque de Rimouski et les évêques de Gaspé et du Labrador, en gage de dévouement à la cause héroïque que le Saint-Siège leur confie.

UNE PETITE ANNONCE publiée dans Le Progrès du Golfe obtient toujours des résultats immédiats.

Une nouvelle province ecclésiastique

(« Le Devoir »)

Son Excellence le Délégué Apostolique annonce l'institution d'une nouvelle province ecclésiastique canadienne, dont le siège métropolitain sera à Rimouski.

La nouvelle province comprendra le vieux diocèse de Rimouski, qui date de 1867, celui de Gaspé, qui en fut détaché en 1922, celui du Golfe Saint-Laurent, lequel vient de succéder au vicariat qui portait le même nom, et le vicariat apostolique du Labrador, vieux de quelques semaines à peine.

Cela doit, à peu près, représenter un bloc d'un quart de million de fidèles, en immense majorité, comme l'on sait, de langue française.

L'érection de la nouvelle province est la suite logique des mesures prises tout récemment: nouveau diocèse avec siège à Baie-Comeau et nouveau vicariat apostolique. Elle marque le progrès de la vie catholique dans ces vastes régions.

Le nouvel archevêque, Son Excellence Mgr Georges Courchesne, dirige depuis 1928 le diocèse de Rimouski.

Nous offrons à la nouvelle province tous nos vœux d'avenir heureux et fécond.

Son nouvel archevêque nous souhaitons respectueusement de pouvoir pendant de nombreuses années encore collaborer au progrès de cette belle région où, homme de pensée et d'action, il a déjà, dans tous les domaines, fait tant de bien.

O. H.

INTRONISATION A GASPE LE 8 MAI

HEARST. — L'évêché de Hearst annonce que Son Excellence Révérendissime Mgr Albini Leblanc sera intronisé à Gaspé en la solennité de St-Joseph, mercredi le 8 mai. Son Eminence Révérendissime le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec, présidera la cérémonie.

chambres à coucher et une salle de bain. Elles possèdent un cachet particulier rendu possible par l'album de croquis de la Commission et par d'habiles variations aux pignons, portiques et couleurs, évitant ainsi l'uniformité désagréable qui caractérise tant de systèmes de maisons à bon marché.

Le fait qui frappe peut-être le plus, c'est que des hommes qui ne sont ni charpentiers ni plombiers, aient pu, sous une surveillance convenable et grâce à un cours préliminaire d'études, bâtir d'aussi belles maisons dans leurs loisirs tout en exerçant leur profession régulière.

Les terrains ont d'amples proportions et ils doivent être approuvés par la Commission. Ils fournissent l'espace voulu pour y faire jouer les enfants et ils permettent d'y faire des potagers et de légers travaux agricoles.

Grâce à la collaboration d'autres ministères, il a souvent été possible de fournir des arbres, des haies vives et des chemins et d'aider aux plans d'embellissement. Et pourtant, le système a fonctionné si harmonieusement que les paiements mensuels d'amortissement du projet d'avant-guerre ont baissé jusqu'à \$9.65 y compris l'intérêt, les assurances et les impôts fonciers; même à Churchill Centre, le dernier qui ait été ouvert, le paiement mensuel n'est que de \$12.55 pour les 240 versements qui assurent la propriété entière des maisons. Le plus surprenant peut-être, est qu'un projet qui a aidé des centaines de personnes à se procurer de bonnes maisons, ait coûté à la province moins de \$5,000 en frais d'administration. La Commission est un organisme bénévole qui fonctionne sans rémunération.

Esprit Civique Accentué

De bonnes maisons en elles-

Un autre archidiocèse québécois

(« La Presse »)

Une nouvelle province ecclésiastique vient d'être créée en territoire québécois par le Souverain Pontife, par suite de l'accroissement constant de la population catholique, et afin de mieux coordonner l'administration des affaires religieuses. Elle aura pour siège métropolitain Rimouski, qui devient ainsi le centre du nouvel archidiocèse, auquel seront unis les diocèses de Gaspé, du Golfe Saint-Laurent et du Labrador.

Son Exc. Mgr Courchesne se trouvera placé à la tête de ces quatre circonscriptions. La tâche de présider au règlement des questions d'intérêt commun de l'Eglise en cette partie du pays est confiée à un prélat dont le dévouement, le zèle et l'éloquence sont bien connus dans tout le Canada. Nous lui présentons ici respectueusement nos félicitations au moment où il est élevé par le Saint-Siège au rang d'archevêque.

On se réjouira de l'expansion que subit la hiérarchie catholique, de manière frappante, depuis quelque temps en territoire canadien, du prestige qu'elle reçoit, par exemple, par le fait de la nomination d'un autre de ses membres, en plus de Son Em. le cardinal Villeneuve, au Sacré Collège. Nous devons être fiers de ces événements, qui accompagnent l'importance nouvelle prise par le Dominion dans les affaires internationales.

Hockey

A l'aréna de Rimouski, dimanche, plus de 2.000 spectateurs ont assisté à la rencontre des clubs de Matane et Rimouski et celui-ci a défait son adversaire au score de 3 à 2.

Les parties semi-finales de la Ligue du Bas St-Laurent commenceront bientôt.

Samedi et dimanche prochains, le Club des As junior de Québec donnera deux exhibitions à l'aréna de Rimouski.

mêmes ne constituent pas le bon logement. La localité où les maisons doivent s'adapter a une importance égale. La vie familiale ne peut s'épanouir dans un désert social, mais fleurit dans une collectivité. L'importance du plan de logement de la Nouvelle-Ecosse réside en ce que l'on vise surtout à édifier des collectivités plutôt que des maisons individuelles. Le métier à tisser du village a reparu. La mise en conserve coopérative ajoute aux ressources de la famille. La poterie et les arts manuels montrent un nouvel attrait. On se propose de restaurer l'ancien « village d'amié » où abonderont la joie de vivre, le contentement et les relations agréables de bon voisinage. De telles collectivités sauvegardent ce qu'il y a de meilleur dans la vie de famille et elles enrichissent la vie économique et sociale de la nation.

Le projet a ses limites. Il ne peut s'appliquer à toutes les situations. Il ne peut satisfaire aux besoins de tous les travailleurs industriels et ne convient pas aux travailleurs isolés ou à une main-d'œuvre mobile. D'autre part, il a de grandes possibilités; pour une toute section de notre population industrielle stable, les familles nombreuses peuvent jouir de maisons convenables à des prix d'abaissement et connaître le goût et l'orgueil de la sécurité du foyer qui manquent lamentablement à l'heure actuelle.

Une relâche était inévitable pendant la guerre car le gouvernement avait besoin des matériaux et de l'argent pour d'autres fins. Mais aujourd'hui, on constate un regain d'intérêt et, pourvu que la paix dure et permette d'adapter le projet à divers besoins provinciaux, la prochaine génération devrait moins s'inquiéter de la situation du logement.

L'Heure Northern Electric



Le brillant pianiste chilien, Alberto Guerrero, qui représenta pendant plusieurs années sa terre natale à Toronto comme consul de la République du Chili, sera l'artiste invité à L'Heure NORTHERN ELECTRIC du 18 février.

M. Guerrero, qui fut un des premiers artistes de la radio et qui s'intéressa vivement au développement de la radio dans son pays, jouera le « Scherzo » du concerto en sol mineur de Camille Saint-Saëns et « The Fire Dance », pièce gaie et pénétrante.

HOMMAGES DU CONSEIL MUNICIPAL A Sa Sainteté le Pape et au nouvel archevêque S. Exc. Mgr Courchesne

Mercredi, le treize février mil neuf cent quarante-six, à une séance spéciale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville à 8 heures p.m., sont présents M. le maire P.-E. Gagnon et MM. les conseillers Joseph Desrosiers, Gédéon Roy, Albert Michaud, François Gagnon et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Résolu unanimement: Que le Conseil de la Ville de Rimouski a appris avec joie l'élevation du diocèse de Rimouski au rang d'archidiocèse;

Que ce Conseil exprime à Sa Sainteté, par l'intermédiaire de Son Excellence le Délégué Apostolique du Canada, et à ce dernier, la gratitude de tous les catholiques de la ville et en même temps Les assure de leur attachement et de leur dévotion;

Que ce Conseil offre au nouveau titulaire de l'Archidiocèse, Son Excellence Monseigneur Courchesne, ses félicitations et ses meilleurs vœux;

Que copie de la présente résolution soit adressée à Leurs Excellences le Délégué Apostolique et Monseigneur Courchesne; de même qu'aux journaux locaux pour publication.

P.-E. GAGNON, Maire. Geo. D'Auteuil, Sec.-trés.

Vient de paraître

"Notices Biographiques et Notes Historiques sur le Diocèse de Chicoutimi"

Ce nouveau livre, dont l'auteur est le chanoine F.-X.-Eug. Frenette, vient de paraître à Chicoutimi. Biographie de tous les prêtres qui ont appartenu et appartiennent au diocèse de Chicoutimi depuis sa fondation en 1878, précédée d'un petit historique de l'évêché diocésain. L'ouvrage comprend, en outre, la liste des prêtres ou religieux étrangers au diocèse qui y ont rempli quelque fonction dans le ministère ou l'enseignement. Volume de plus de 225 pages. Prix: \$1.50 l'exemplaire. A la douzaine, \$1.00 l'exemplaire. S'adresser à l'auteur M. le chanoine F.-X.-E. Frenette, Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

Quelle est la plus grande valeur que vous pouvez acheter avec \$1.00? C'est un an d'abonnement au Progrès du Golfe; vous recevez 400 pages de nouvelles intéressantes par année et le coût de la préparation de ces pages représente plusieurs milliers de dollars. N'est-ce pas le cas de dire que pour \$1.00 vous recevez une valeur équivalente

Une petite annonce publiée dans Le Progrès du Golfe vous fera trouver l'acheteur ou la personne recherchée.

"TON PAIN SURPASSE TOUT!"

"MA LEVURE SURPASSE TOUT!"

ASSURE UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET A MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

DÉGUSTEZ

ORANGE KIST

Tres savoureux

Buvez une Bouteille d'Orange Kist Frais et Pétillant. Régalez-vous de sa Saveur d'Orange Rafraîchissante.

Distributeur: Heud JACOB RIMOUSKI

te du ballet « Love, the Magician » de Manuel de Falla. Les 40 musiciens de l'orchestre de concert NORTHERN ELECTRIC, sous la direction de Paul Scherman, interpréteront un pot-pourri des pièces favorites d'Irving Berlin, arrangement spécial de Godfrey Ridout, « Beautiful Lady » du compositeur anglais, Ivan Caryll, et « On the Trail », extrait de « Grand Canyon Suite » de Ferde Grofé. L'histoire de l'invention du téléphone par Alexander Graham Bell, ajoutera un nouveau chapitre aux Grandes Réalisations Canadiennes du Canada en Marche.

N'oubliez pas de capter C.J.B. R. lundi, le 18 février, à huit heures du soir pour entendre L'Heure NORTHERN ELECTRIC.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 27 février 1946, des soumissions pour la reconstruction de la partie du quai de la Grande-Rivière, conté de Gaspé, P. Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au sous-directeur, et portées sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: « Soumission pour reconstruction de la partie du quai de la Grande-Rivière, P. Q. ».

On peut prendre connaissance des plans, du blème de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q., et au bureau de poste de la Grande-Rivière, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront traitées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons du porteur de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituées dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore des bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour la balance.

Remarque.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$25.00, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 31 janvier 1946.

La Nouvelle-Ecosse tente une expérience en matière d'habitation

Par le Dr. S. H. PRINCE, Président de la Commission du logement de la Nouvelle-Ecosse

Le vivre, le vêtement et l'abri sont les trois besoins de l'homme. Celui-ci peut désirer plus mais il ne peut se passer de ceux-là. Tous devraient pouvoir se procurer, comme minimum d'existence, ces nécessités à des prix raisonnables et d'une qualité qui assure la santé et le bonheur.

Contrairement à la nourriture et au vêtement, l'habitation à bon marché n'a pas été (et d'aucuns croient qu'elle ne pourra jamais l'être) fournie avec succès par le moyen ordinaire de l'entreprise commerciale non subventionnée. Nombre de familles dans la Nouvelle-Ecosse ont dû continuer à vivre dans des maisons insalubres ou exigües ou payer des loyers exorbitants, se privant ainsi du minimum essentiel de nourriture et de vêtements.

C'est pourquoi on a tenté une expérience en matière d'habitations, en Nouvelle-Ecosse, expérience qui a soulevé une grande attention et a été rendue possible par la Loi établissant la Commission du logement et fournissant de généreux services aux constructeurs de maisons à bon marché, incorporés sous la loi provinciale des compagnies. A ces compagnies qui entreprennent de bâtir au moins 10 maisons, on a consenti des prêts de première hypothèque à 3 1/2% jusqu'à 75% du coût global de chaque projet approuvé, pour couvrir le coût des matériaux de construction. Les compagnies devaient fournir les terrains et la main-d'oeuvre.

Ces maisons sont en bois et ont environ 16,000 pieds cubes. Chacune a une cave de 7 pieds de hauteur à murs de béton de 10 pouces d'épaisseur. Il y a de très belles pièces: cuisine, salon, salle à manger, trois ou quatre

CHOIX

Pour être vite soulagés, des millions de gens choisissent les Pastilles Smith Bros. contre la toux due au rhume. Noires ou au Menthol. Recherchez-les sur les comptoirs. 10c partout.

PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

Baptêmes à la cathédrale

(Janvier 1946)

Le 1er, Cimon, Jos-Jean-Paul-Louis, enfant de A. Cimon et de Marie-Blanche Fillion, de l'Esprit-Saint, Parrain et marraine, Hector Fillion et Rose Anna Ouellet.

Le 4, Bouillon, Marie-Claire-Rejeanne, enfant de Louis Bouillon et de Marcelle Larouche, de St-Anaclet, Parrain et marraine, J.-Eugène Lévesque et Irène Labbe.

Le 6, Bernard, Marie-Lucette-Andrée, enfant de Lucien Bernard et d'Almeé Côté, de Rimouski, Parrain et marraine, Gérard Migneault et Lina Côté, oncle et tante de l'enfant.

Le 8, Leclerc, Jos-Jacques-André, enfant d'Albert Leclerc, architecte, et de Madeleine Leblanc, de Rimouski, Parrain et marraine, Joseph-N. Leblanc et Alice Pelletier, grands-parents de l'enfant.

Le 9, Martin, Jean-Claude, enfant de Willie Martin et de Jeanette Côté, de St-Blandine, Parrain et marraine Louis Morneau et Alice Proulx.

Le 13, Lepage, Marie-Elisienne-Gabrielle-Michelle, enfant de Gabriel Lepage et de Blanche-Alice Desjardins, de Rimouski, Parrain et marraine Oscar Lepage et Elisabeth Côté, grands-parents de l'enfant.

Le 13, Kirallah, Marguerite-Marie-Suzette-Aline, enfant de Victor Kirallah et de Roland Lebrun, de Rimouski, Parrain et marraine, Abraham Kirallah et Marie Gagné, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

Le 17, Langlois, Jos-Bernard-Ivan, enfant de Albert Langlois et d'Yvonne Parreault, de Rimouski, Parrain et marraine, Ludger Côté et Dorothée Gauthier, son épouse.

Le 19, Rioux, Paul-Emile, enfant de Louis Rioux et de Ferdinanda Jalbert, de Ste-Irene, Parrain et marraine, Dr et Mme Benoît Dumas, cousins de l'enfant.

Le 20, Roy, Marie-Denise, enfant de Philemon Roy et de Marie-Anne Desjardins de Saint-Anaclet, Parrain et marraine, Réal Roy et Reine Roy, frère et sœur de l'enfant.

Le 22, Rioux, Marie-Murielle-Diane, enfant de Maurice Rioux et d'Antoinette Boudreau, de Rimouski, Parrain et marraine, Robert Fortier et Catherine Boudreau, tante de l'enfant.

Le 23, Lavoie, Jos-Philippe-Donaïd, enfant de Philippe Lavoie et de Lucia St-Laurent, de Rimouski, Parrain et marraine Philippe St-Laurent et Emma Fortin, oncle et tante de l'enfant.

Le 23, Leblanc, Jos-Gérard, enfant d'Orville et d'Anna Thériault, de Lac-au-Saumon, Parrain et marraine, Gérard Turbide, cousin de l'enfant, et Noëlla Thibault.

Le 23, Simard, Jos-Jean-Pierre, enfant de Raymond Simard et de Cécile Derooy, de Pentecôte, Côte-Nord, Parrain et marraine, Roland Lavoie et Noëlla Simard, oncle et tante de l'enfant.

Le 23, Camuel, Marie-Diane-Liette, enfant de Fernand Camuel et de Gilberte Bouillon, de Rimouski, Parrain et marraine, Antonio Parent et Juliette Bouillon, oncle et tante de l'enfant.

Le 24, Lemire, Jos-Pierre-André, enfant de Gérard Lemire, agronome, et de Cécile Lavoie, de Rimouski, Parrain et marraine, Pierre Beaudry et Antonia Roy, son épouse.

Le 27, Hains, Marie-Germaine-Dorothée, enfant de Patrick Hains et d'Ursule Dechamplain, de Rimouski, Parrain et marraine, Gérard Dechamplain et Germaine Dubé, oncle et tante de l'enfant.

Le 30, Gagnon, Jos-Jean-Guy, enfant de Zénon Gagnon et d'Allice Desjardins, de Nazareth, Parrain et marraine, Zénon Gagnon et Ernestine Saucier, grands-parents de l'enfant.

Ste-LUCE

Mariage. — Samedi le 2 février, M. le curé Alp. Roy a béni le mariage de M. Emile Banville, militaire de retour d'Europe, fils de M. Téléphore Banville, de Ste-Angele, avec Mlle Yvette Lechasseur, fille de M. et Mme Emile Lechasseur. MM. T. Banville et E. Lechasseur servaient de témoins aux mariés. Nos vœux de bonheur!

DECES

A Price, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Ludger Barr, époux de Dame Antoinette Lepage. Outre son épouse, lui survivent un fils M. David Barr, quatre filles Mmes Joseph Rioux, Roger Dubé, Honorius Fortin (Corinne) et Mlle Madeleine Barr. Ses funérailles ont eu lieu ce matin.

A l'hôpital de Campbellton, le 9 février, est décédé à l'âge de 22 ans, M. Emilien Thériault, d'Albertville, fils de M. et Mme Ephrem Thériault.

Est décédé à St-Simon, à l'âge de 63 ans, Mme David Rioux (M.-Anne Lafrance). Ses funérailles ont eu lieu mardi.

Lundi, en l'église de Sainte-Félicité, ont eu lieu les funérailles de M. J.-Ernest LeFrançois, marchand, décédé à l'âge de 73 ans. Son épouse Mme LeFrançois (Corinne Collin) lui survit.

A Bic, a été inhumé, lundi, Mme Joséphine Lamarre, épouse de M. Hippolyte Michaud. Elle était âgée de 66 ans et la mère de Mme Philippe Dionne (Laure), Mme J.-L. Aubut (Marianne) et MM. Joseph et Jean-Baptiste Michaud.

A St-Paul de la Croix, est décédée Mme Georges Lepage (Mathilde Dubé).

M. Joseph Gagnon est décédé à Ste-Odile-sur-Rimouski, le 10 février. Son épouse (Maria Bourget) l'a précédé dans la tombe. Il était âgé de 80 ans et le père de MM. Adalbert Gagnon, de Rimouski, Armand Gagnon, de Québec, Mme Chevalier (Mariane), de Rimouski, et Anne-Marie de Québec.

Mardi, à Notre-Dame du Sacré-Coeur, a été inhumé M. Joseph-Desire Fillion, décédé le 10 février, à l'âge de 88 ans et 5 mois.

Samedi, à Rivière-Blanche, auront lieu les funérailles de M. Donat St-Laurent, époux de Dame Emilia Paquet.

A l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 12 février, est décédé à l'âge de 24 ans M. Fernand Michaud, infirmier, fils de feu Ernest Michaud et de Mme Michaud (Ernestine Lebrun), de Mont-Joli. La déposition mortelle fut exposée à Mont-Joli chez M. Hector Thibault, beau-frère du défunt, et les funérailles ont eu lieu jeudi. Outre sa mère, sept frères et six sœurs lui survivent.

Mercredi, fut chanté en la cathédrale de Rimouski, le service de M. Alphonse Lapointe, de Rivière-du-Loup, décédé à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski le 12 février. Il était âgé de 45 ans.

A "La Ménagère"

Rimouski, 12 (D.N.C.) — « La Ménagère », coopérative de consommation de Rimouski, tenait son assemblée générale annuelle lundi soir, à la salle de l'hôtel de ville. La réunion était sous la présidence de M. Paul Hubert, M. Jean Thériault, vérificateur des Coopératives de Consommation, donna aux membres lecture du rapport de la vérification. Les coopérateurs eurent ensuite à élire de nouveaux membres au conseil d'administration. M. Joseph Dubé et M. Philippe Lauzier ont été élus par acclamation. MM. Paul-Henri Lavoie, Arthur Rioux et J. Laliberté ont été élus nouveaux directeurs. Deux nouveaux membres ont été élus au comité de surveillance. Ce sont MM. Charles Lever et Fabien Ouellet. « La Ménagère » a décidé de payer à ses membres une ristourne de 5 pour cent, au prorata de leurs achats de l'année 1945. M. l'abbé Camille Michaud, curé de Rimouski, et M. l'abbé Paul-Emile Dubé, aumônier de la coopérative, ont porté la parole à la fin de l'assemblée.

Le 22 février, « La Ménagère » tiendra une assemblée générale spéciale afin de refondre certains articles de ses statuts.

PROCHAIN CONGRES A MATANE

Le congrès des Chambres de Commerce de la région Québec-Bas St-Laurent aura lieu à Matane à la fin de mai ou au début de juin. Un comité a été formé pour voir à l'organisation. M. Roger Bergeron a été élu président, M. Robert Oda, vice-président, M. Léonce Levasseur, secrétaire.

L'exploitation de nos virtualités latentes

(Collaboration particulière)

La création de petites industries locales comme condition de prospérité et de stabilité économique dans une localité est un fait qui ne peut plus être nié. Quoique la forme capitaliste convienne bien à ces petites entreprises, il semble que le succès puisse aussi bien être obtenu avec la formule coopérative.

Il suffit parfois d'étudier les ressources d'une localité pour découvrir des virtualités latentes qui n'attendent que l'occasion d'être mises en valeur. Voici un cas typique qui mérite d'être connu.

Grouard est un village situé à la pointe ouest du Lac des Esclaves, en Alberta. A l'époque de la construction des grands réseaux de chemins de fer, dans l'Ouest, il était considéré comme un endroit stratégique dans le plan de développement économique de l'Alberta-Nord, car il se trouvait sur le tracé de la ligne ALBERTA & GREAT WATERWAYS, laquelle se dirigeait vers la Rivière de la Paix. On le désignait déjà comme le noyau d'une future métropole.

Ces perspectives brillantes incitèrent plusieurs optimistes, dont l'auteur de ces lignes, à placer de l'argent dans les lots à bâtir de Grouard, puis ils attendirent le chemin de fer. Il vint, mais pour des raisons qui n'ont jamais été expliquées de façon satisfaisante, il passa à 7 milles du petit village lacustre.

La déception fut grande chez les spéculateurs qui perdirent des milliers de dollars, mais elle fut plus grande encore chez les résidents dont une grande partie s'en allèrent. Il resta la mission, quelques commerçants et particuliers et les sauvages.

Il fallait trouver les moyens de faire vivre ce monde-là. C'est alors que le Père Forcade eut l'idée d'organiser la fabrication, en coopération, des pantoufles indiennes, article mieux connu sous le nom de mocassins.

Les sauvages sont très habiles dans la confection de cette pantoufle. Elle est faite en peau d'oursignal et garnie de perles multicolores (casade) disposées de façon à former des dessins très artistiques. Il y a une grande variété de modèles et de couleurs: des khakis pour les hommes, des bleues et des roses pour les femmes, des blanches pour les bébés. La production mensuelle atteint déjà 700 paires.

La fabrique de mocassins fut établie le 17 mars 1944. Elle est logée dans un édifice en bois rond, à deux étages, de 50 pieds de longueur par 30 pieds de largeur, lequel abrite déjà une entreprise coopérative de consommation et le bureau de poste. Au dessus de la porte est une enseigne sur laquelle on peut lire: « COOPERATIVE INDIENNE DE GROUARD ».

La voie ferrée a ignoré Grouard, mais les touristes y vont en automobile et paient un gros prix pour ce genre de pantoufles, de sorte que la vente représente pour les sauvages un revenu fort attrayant. Grâce à l'organisation coopérative, ils en retirent eux-mêmes tous les bénéfices.

Et voilà comment une entreprise lancée intelligemment a pu mettre en valeur les virtualités latentes d'une localité qui était vouée à la stagnation.

J.-B. COTE.

(Publié par le Syndicat des Auteurs Canadiens, Enr.)

Cacouna

Obsèques de M. Félix Rioux. — Le dernier hommage rendu samedi, le 26 janvier, à la mémoire de M. Félix Rioux, montre en quelle estime étaient tenus le regretté disparu et les membres de sa famille. Ses funérailles ont eu lieu à 9.30 heures en l'église de Cacouna, au milieu d'une assistance considérable.

La cérémonie religieuse fut très solennelle. Mgr Lionel Roy, curé de la paroisse, fit la levée du corps. M. l'abbé Lauzier, vicaire, chanta le service, assisté de deux RR. PP. Capucins, de Cacouna, comme diacre et sous-diacre. Au chœur nous remarquons plusieurs prêtres.

AU THEATRE CARTIER

18-19-20 février 1946
Isa Miranda, Roland Toutain, Fernand Gravey dans

Le mensonge de Nina Petrovna

Le baron Engern se lie avec la courtisane Nina Petrovna, laquelle tombe amoureuse de Franz. Nina le quitte et se tue. La situation de l'héroïne ne lui fait connaître que le désespoir et le malheur.

Vous verrez au même programme les nouvelles, une comédie et sujets courts.

21-22-23 février 1946

Betty Hutton, Ariuro de Cordova dans

Incendiaire Blonde

(en couleurs)
C'est une comédie musicale en couleurs fort divertissante. On y voit revivre dans les toilettes de Betty Hutton les fameuses robes à crinolines, que nos grand-mères trouvaient si inconfortables. La garde-robe de Betty sera une attraction du spectacle pour plusieurs, sinon pour toutes les habituées du théâtre Cartier.

Au même programme le 4e épisode de la série THE BATMAN. Une seule représentation tous les soirs à 8 heures

GRANDE SEMAINE ANTI-ALCOOLIQUE ET FAMILIALE DU 17 AU 24 FEVRIER

(Communiqué)

Une grande Semaine Anti-alcoolique et Familiale aura lieu dans la paroisse de St-Germain de Rimouski à l'occasion du 2e anniversaire des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

Une fois de plus, nous voulons donner à chaque foyer la chance de connaître davantage le Mouvement Lacordaire. Pendant notre semaine de Propagande, il faut prouver à la ville de Rimouski que nous travaillons à bâtir des foyers nouveaux en travaillant à bâtir des foyers sœurs. Donc, en avant!

Au cours de la Semaine, les maisons d'éducation suivantes seront visitées: le Séminaire, l'Ecole des Arts et Métiers, l'Ecole d'Agriculture, le Juvénat des frères du Sacré-Coeur, le Collège des Frères, le Couvent des Ursulines, le Couvent des Srs de St-Rosaire, le Couvent des Srs de la Charité.

A LA RADIO

Causeries sur l'abstinence à la radio: DIMANCHE le 17, de 12h.15 à 12h.30. — LUNDI le 18, à 6h.10 p.m. — MARDI le 19, à 6h.10 p.m. — MERCREDI le 20, à 6h.10 p.m. — JEUDI le 21, à 6h.10 p.m. — VENDREDI le 22, de 8h.30 à 8 h. 45 p.m. — SAMEDI le 23, de 7 h. à 7h.15 p.m. — DIMANCHE le 24, de 12h.15 à 12h.30 p.m.

Merci au Poste C.J.B.R. et aux autorités de la Cie de Bois de Luceville qui permettront à nos Lacordaire de se faire entendre sur les ondes...

Avec février, mes amis, le Mouvement Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la paroisse de Rimouski entre dans sa troisième année. C'est pour tous un grand événement et surtout matière à réflexion. Deux ans de labeur, deux ans de vie enthousiaste et conquérante, pour le bonheur de nos foyers et des futurs foyers...

Il y a à peine trois jours, nous apprenions avec joie la nomination de Son Excellence Mgr l'Evêque à la dignité d'Archevêque. Tous les Lacordaire et les Jeanne d'Arc et leurs amis prient Son Excellence et Révérendissime Mgr Georges Courchesne, Archevêque de Rimouski, d'agréer leurs filiales et religieuses félicitations et l'expression sincère de leur filiale soumission. Ad multos et fastuosissimos annos.

La messe fut exécutée par la chorale sous la direction de M. Alphonse Beaulieu. A l'orgue, M. Gilbert Beaulieu.

Conduisaient le deuil, ses enfants: Adrien, Antoine, Robert, Philippe, Pierre, Jean-Luc, Paul-Emile, Adélard, Adrienne, Cécile, Thérèse, Marianne, Simone; ses gendres: Rosaire Gagnon, Jean-Marie Gagnon, Gérard Si-rois, et ses petits-enfants, ainsi que de nombreux autres parents et amis qui fermaient le cortège. Les funérailles étaient sous la direction de M. Ernest Lévesque, de Rivière-du-Loup.

AU THEATRE RIMOUSKOIS

16-18-19 février 1946
Stan Laurel, Oliver Hardy dans

Sons of the desert

" Sons of the Desert " est un beau film dans lequel nos deux as de la comédie vous feront tous rire aux larmes.

Vous verrez ce film en programme double avec: Dave O'Brien, Kay Aldridge dans

Phantom of 42nd St.

Tous les amateurs de films mystérieux ne seront pas déçus d'avoir vu celui-ci. En effet Phantom of 42nd St. est rempli d'aventures et de scènes des plus captivantes.

Vous verrez au même programme un sujet court.

20-21-22 février 1946

Annabella, Bernard Lancret, Pierre Renoir dans

La Citadelle du silence

Pour venger son père fusillé par les Russes, Viana lance une bombe sur la voiture du Gouverneur qui opprime la Pologne. Viana est fiancée à un jeune médecin, César, qui est arrêté et condamné à la détention perpétuelle. Cependant, l'aide-camp du gouverneur sera tué en faisant son devoir de soldat et César libre pourra aimer sans contrainte Viana.

Au même programme, le 8e épisode de la série MANHUNT OF MYSTERY ISLAND et reportage.

Une seule représentation tous les soirs à 8 heures

RIMOUSKI-EST

Naissance. — M. et Mme Gracien Morneau (Yvette St-Laurent) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 30 janvier et baptisée le 31 en la chapelle de St-Yves sous les prénoms de Marguerite-Marie-Ginette. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Ross (Marguerite St-Laurent), oncle et tante de l'enfant, M. Napoléon Dumont remplaçant le parrain, Portaise, Mme Herménégilde Roy.

— Mme Raoul Poitras est de passage à Port-Daniel chez sa fille Mme Benoît Dubé.

FAITES VOTRE RACCOMMODAGE



PENDANT QUE LA GILLETT NETTOIE LES RENVOIS!

● Vos renvois d'eau sont bloqués? Inutile de vous alarmer car la Lysive Gillett a tôt fait de les dégorger pendant que vous vous reposez. Elle n'a pas sa pareille pour dégraisser, décauser et faciliter toutes sortes de nettoyyages!



Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude, l'action de la lessive elle-même s'efface.

PRICE

La Chambre de Commerce est à organiser un festival sportif qui aura lieu le 26 février prochain. Il y aura toute de hockey, mascarade, patinage de fantasia, courses, etc.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies. Nous exprimons aux membres de la famille en deuil l'expression de nos vives condoléances.

Rivière-au-Renard

Cercle pédagogique. — Le cercle pédagogique local, qui compte déjà 15 ans d'existence, a élu présidente Mlle Marie-Ange Cotton; vice-présidente, Mlle Francoise Plourde; secrétaire, Mlle Cécile Boulay.

CACOUNA

Lundi, au monastère des Pères Capucins de Cacouna, eut lieu une cérémonie de profession temporaire. A émis des vœux le Rév. Frère Jean-Marc, de Grande-Rivière, fils de M. et Mme Omer Bourget.

1^{er} PRIX PLYMOUTH 1946, SEDAN

2^e PRIX DON DE LA VICTOIRE \$100.

3^e PRIX DON DE LA VICTOIRE \$50.

SOUSCRIPTION en faveur des œuvres de

50[¢] LA CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR

5 pour \$2.00 MONT-JOLI Q.C.

ATtribution des prix sera annoncée 15 jours avant par les journaux

Demande de souscription par maille LA CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR, MONT-JOLI

Veillez trouver la somme de \$ pour souscriptions. NOM ADRESSE Un reçu officiel vous sera envoyé. SOUSCRIVEZ IMMEDIATEMENT Ne perdez pas cette chance.

QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT:

"Un paquet d'Sweet, s'il vous plaît"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"Le torse le plus pur sous laquelle le tabac peut être fumé"

Bucherons

Les forêts du Québec vous appellent

Besoin urgent de 2,500 hommes dans la région de Rimouski et Rivière-du-Loup

Hommes robustes qui avez les vêtements nécessaires pour ce travail en plein air, voici votre chance de vous amasser de l'argent pour le printemps.

Pour de plus amples renseignements consultez votre BUREAU LOCAL DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

ou encore adressez-vous à vos REPRESENTANTS DES MINISTERES PROVINCIAUX DE L'AGRICULTURE OU DES TERRES ET FORETS OU AUX AGENTS RECRUTEURS DES COMPAGNIES.

Le CANADA compte sur vous pour produire le bois de construction et le bois de pulpe indispensables à son économie nationale.

Service National de Placement

MINISTERE DU TRAVAIL

Humphrey Mitchel Ministre Arthur McNamara Sous-Ministre

SI-OCTAVE DE MEYS

Naissance. — M. et Mme Joseph Carrier (Blanche Courcy) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Jacques-Bertrand. Parrain, M. Lionel Carrier; marraine, Mlle Berthe Carrier; frère et sœur de l'enfant, Porteuse, sa tante Mme Aldéric Brochu.

Va-et-vient. — Mme Maurice Beaulieu est partie pour Québec.

Miles Gabrielle et Y. Fournier, de Québec, sont en visite chez leur mère Mme Eugène Fournier.

M. et Mme Adrien Bégin sont partis en voyage à Montréal.

M. A. Philias Côté, député de Matapédia-Matane à Ottawa, était de passage dimanche chez M. François-X. Hudon.

Mlle Estelle Fortin, qui a visité des parents à Lac-au-Saumon, est de retour.

M. Joseph-A. Gagnon, qui a passé quelque temps à St-Anaclet, est de retour dans sa famille.

Mlle Rita Thibault a passé un mois à Causapsal chez sa sœur Mme P.-E. Gagnon.

SAYABEC

Mme Eugène Gauthier et sa fille Marie-Joseph et Mlle Jeanne d'Arc Desrosiers, de Matane, étaient en visite chez Y. Arcade Jomphe ces jours derniers.

Miles Jeanne et Lucienne Jomphe sont allées en visite chez des parents à Lac-au-Saumon, récemment.

Mlle Jeanne Lepage, de Causapsal, après avoir passé quelques semaines chez son frère M. Paul Lepage (marchand), est retournée dans sa famille.

M. Jean-Marie Côté est allé à Montréal ces jours derniers en voyage d'affaires.

Hockey. — Dimanche, 3 février, le club de Sayabec recevait le 1er club de Mont-Joli, 4 à 5 pour Mont-Joli.

SI-ANDRE DE RESTIGOUCHE

Baptême. — M. et Mme Roland Ouellet annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Albert-Lucien. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Fortier.

Notes locales. — Les soldats Emilien et Léonard Leblanc, de retour d'outre-mer, et Mlle Imelda Leblanc, de l'Hôtel Restigouche, venaient dernièrement leur sœur Mme Albert Dufour ils sont maintenant retournés à Maria.

Mlle Alice Dufour, institutrice à Lagacé, a passé la fin de semaine dans sa famille.

Miles Marie-Luce et Bertha Parent étaient de passage chez M. et Mme Achille Parent récemment.

Mme Euclide Leblanc est de retour de l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

M. Léo-Paul Dufour était en visite chez sa sœur Cécile, de Campbellton, récemment.

M. Sylvio Dufour est de retour dans sa famille après un séjour à Kedgwick-River.

M. Edgar Landry est de retour de Upsalquitch, N.B.

M. Joachim Beaulieu est parti pour St-Léonard, N.B.

Mlle Eléonore Beaulieu, de Québec, est en promenade dans sa famille.

Mlle Thérèse Ouellet, inst. de St-Fidèle, est revenue dans sa famille. Elle a abandonné l'enseignement pour cause de santé.

Mlle Clémentine Deschênes est de retour dans sa famille après quelque temps passé à Robinsonville, N.B.

Mme Josephine Coulombe, de White-Brook, est en visite chez sa fille Mme Joseph Landry.

MM. J.-M. Landry, E. Lapointe et R. Roussel étaient en voyage d'affaires à Campbellton au début de la semaine.

M. Emmanuel Lavoye a visité des parents à Lac-au-Saumon et s'est rendu à Trois-Pistoles la semaine dernière.

MM. et Mmes Alexis et Onésime Dubé sont allés au mariage de leur frère Roland, à White-Brook, N.B.

Mlle Joséphine Grant, de St-Fidèle de Restigouche, est de passage chez sa sœur Mme Alfred Bérubé.

Mlle Yvonne Fortier est allée travailler à Campbellton.

N.-D. DU LAC

M. Georges Beaulieu, cultivateur, a été victime d'un accident. Rué par son cheval, il souffre d'une fracture à la jambe.

Rapport des secrétaires de la Société diocésaine de Colonisation

A Mgr l'Archevêque de Rimouski

Son Exc. Mgr Geo. Courchesne, Archevêque de Rimouski. Excellence.

Les soussignés ont l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société diocésaine de Colonisation pour l'année 1945.

Comme les années passées, vous trouverez sur des lignes et dans des colonnes différentes les chiffres concernant les deux sections de la Société.

En lisant ce rapport, vous constaterez facilement que, malgré de nombreuses conditions défavorables à la colonisation, la Société a reçu une véritable avalanche de formules de demandes de lots et d'assistance financière. C'est à n'en pas croire ses yeux : plus de huit cents formules ont été enregistrées à nos bureaux. Qui pourrait encore douter de l'attachement des nôtres à la terre. Leur amour pour elle est si grand qu'ils acceptent volontiers les sacrifices que suppose son défrichement. Et — fait digne de mention — ce ne sont pas ces braves gens qui songent à s'en plaindre.

Ce rapport comprend deux tableaux différents selon le genre de formule présenté et le but poursuivi par les intéressés.

Les aspirants colons et les colons déjà établis ont deux formules à leur disposition :

a) la première, celle de l'ancien plan fédéral-provincial plus communément connu aujourd'hui sous la désignation : plan de mille dollars, est employée pour l'assistance financière. Elle sert plutôt rarement pour l'émission des billets de location et l'acceptation des transports.

b) l'autre, la formule 132, est celle du plan provincial qui, comme on le sait, vaut à son bénéficiaire une assistance pécuniaire d'environ cinq cents dollars. C'est aussi cette formule que remplissent les aspirants-colons qui veulent acquérir des lots. Toutefois, il n'est pas fait mention de cette différence de but sur la formule. C'est pourquoi nous ne pouvons pas donner le chiffre précis des formules présentées pour fin d'établissement. Nous avons tout lieu de croire qu'elles se chiffrent à plusieurs centaines.

Aucune demande d'assistance financière n'est considérée par la Commission du Retour à la Terre si elle n'a pas au préalable reçu l'approbation de la Société diocésaine. C'est donc dire que la Société est chargée de faire la première sélection. Cela suppose une étude de chaque dossier après une enquête faite en collaboration avec le comité paroissial. Si le requérant est jugé éligible au plan et si ses conditions d'établissement répondent aux exigences de la Commission, celle-ci l'accepte comme bénéficiaire. Sinon il est refusé ou encore sa demande reste en suspens.

Il est encore trop tôt pour savoir quelles seront les politiques du Ministère cette année. Le programme des travaux qu'on devra exécuter n'est pas encore établi. Toutefois nous croyons savoir qu'on nous demandera de consacrer nos efforts à la consolidation des paroisses de vingt-cinq ans et moins d'existence. Si c'est bien là l'intention des autorités, nous nous donnerons volontiers à cette tâche sans négliger pour autant nos aspirants colons.

Tels sont, Excellence, les principaux faits que nous avons cru de notre devoir de vous rapporter. Ce bref résumé vous rappor-

te quelques précisions sur le mouvement de la colonisation au pays de Rimouski. Mais nous regrettons qu'il soit incomplet. Nous aurions aimé vous faire connaître le programme de travail de la présente année, malheureusement les décisions du Ministère nous sont encore inconnues.

Daignez, Excellence Mgr l'Archevêque, agréer nos respectueux hommages et l'assurance de notre entier dévouement pour la cause commune.

Léon BEAULIEU, tre.

Jean-Baptiste CARON, pte. secrétaires.

te quelques précisions sur le mouvement de la colonisation au pays de Rimouski. Mais nous regrettons qu'il soit incomplet. Nous aurions aimé vous faire connaître le programme de travail de la présente année, malheureusement les décisions du Ministère nous sont encore inconnues.

Daignez, Excellence Mgr l'Archevêque, agréer nos respectueux hommages et l'assurance de notre entier dévouement pour la cause commune.

Léon BEAULIEU, tre.

Jean-Baptiste CARON, pte. secrétaires.

te quelques précisions sur le mouvement de la colonisation au pays de Rimouski. Mais nous regrettons qu'il soit incomplet. Nous aurions aimé vous faire connaître le programme de travail de la présente année, malheureusement les décisions du Ministère nous sont encore inconnues.

Daignez, Excellence Mgr l'Archevêque, agréer nos respectueux hommages et l'assurance de notre entier dévouement pour la cause commune.

Léon BEAULIEU, tre.

Jean-Baptiste CARON, pte. secrétaires.

te quelques précisions sur le mouvement de la colonisation au pays de Rimouski. Mais nous regrettons qu'il soit incomplet. Nous aurions aimé vous faire connaître le programme de travail de la présente année, malheureusement les décisions du Ministère nous sont encore inconnues.

Daignez, Excellence Mgr l'Archevêque, agréer nos respectueux hommages et l'assurance de notre entier dévouement pour la cause commune.

Léon BEAULIEU, tre.

Jean-Baptiste CARON, pte. secrétaires.

te quelques précisions sur le mouvement de la colonisation au pays de Rimouski. Mais nous regrettons qu'il soit incomplet. Nous aurions aimé vous faire connaître le programme de travail de la présente année, malheureusement les décisions du Ministère nous sont encore inconnues.

Daignez, Excellence Mgr l'Archevêque, agréer nos respectueux hommages et l'assurance de notre entier dévouement pour la cause commune.

Léon BEAULIEU, tre.

Jean-Baptiste CARON, pte. secrétaires.

te quelques précisions sur le mouvement de la colonisation au pays de Rimouski. Mais nous regrettons qu'il soit incomplet. Nous aurions aimé vous faire connaître le programme de travail de la présente année, malheureusement les décisions du Ministère nous sont encore inconnues.

Daignez, Excellence Mgr l'Archevêque, agréer nos respectueux hommages et l'assurance de notre entier dévouement pour la cause commune.

Léon BEAULIEU, tre.

Jean-Baptiste CARON, pte. secrétaires.

te quelques précisions sur le mouvement de la colonisation au pays de Rimouski. Mais nous regrettons qu'il soit incomplet. Nous aurions aimé vous faire connaître le programme de travail de la présente année, malheureusement les décisions du Ministère nous sont encore inconnues.

Daignez, Excellence Mgr l'Archevêque, agréer nos respectueux hommages et l'assurance de notre entier dévouement pour la cause commune.

Léon BEAULIEU, tre.

Jean-Baptiste CARON, pte. secrétaires.

veut pas nécessairement dire que tous ces lots étaient vendus pour la première fois ni qu'ils étaient situés en pays neuf. Au contraire, la plupart de ces lots avaient d'abord été révoqués. Une cinquantaine seulement étaient occupés pour la première fois. Ces nouveaux lots sont situés dans les cantons : Chébourg, Saint-Denis et le comté Témiscouata. C'est donc dire que l'empêchement sur le domaine forestier est très limité. Et dans tous les cas il s'agit de consolidation de paroisses déjà existantes.

Si les établissements en pays neuf n'ont pas été plus nombreux, il ne faut pas en attribuer la faute à un défaut d'aspirants-colons. Non. En réalité, nous avons reçu beaucoup de demandes de lots au cours de l'année 1945. Mais la pénurie de lots immédiatement occupables a toujours forcé nos gens à différer leur établissement. Ce qui rend ces lots inoccupables pour le moment, c'est le défaut de chemins. Cette déficience, nous l'avons maintes fois signalée à l'attention des autorités sans jamais constater d'amélioration. Nous la répétons cette année pour la sixième fois. Pouvons-nous espérer que notre voix finira par être entendue en haut lieu ?

Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer une autre cause de retard de l'établissement de nos gens, nous voulons dire la lenteur des contracteurs à exécuter leurs contrats de construction de chemins. En général, les travaux sont commencés trop tard. Le travail est rarement fini avant la deuxième année. Sur ce point une plus grande exigence de la part du Ministère devrait produire de bons effets.

Nos visites dans les paroisses de colonisation nous ont permis de constater que l'organisation religieuse se complète d'une année à l'autre. Aujourd'hui la plupart de nos paroisses de colonisation ont une salle commune. Dans plusieurs milieux il se fait de louables efforts pour l'organisation sociale et économique des colons. C'est heureux. Ce travail ne devrait pas tarder à produire de bons fruits.

FORMULE 133
du plan fédéral-provincial ou encore de mille dollars

	Rimouski	Témiscouata	Total
Formules reçues par la SDC.	153	39	192
Formules refusées par la SDC.	7	1	8
Formules acceptées par la Commission du Retour à la Terre	70	28	98
Formules refusées par la Commission	44	?	44
Formules non encore considérées	32	?	32

Aucune demande d'assistance financière n'est considérée par la Commission du Retour à la Terre si elle n'a pas au préalable reçu l'approbation de la Société diocésaine. C'est donc dire que la Société est chargée de faire la première sélection. Cela suppose une étude de chaque dossier après une enquête faite en collaboration avec le comité paroissial. Si le requérant est jugé éligible au plan et si ses conditions d'établissement répondent aux exigences de la Commission, celle-ci l'accepte comme bénéficiaire. Sinon il est refusé ou encore sa demande reste en suspens.

FORMULE 132
ou du plan provincial

	Rimouski	Témiscouata	Total
Formules reçues par la SDC.	450	213	663
Formules acceptées par la SDC.	430	189	619
Formules refusées par la SDC.	12	24	36
Formules encore à l'étude	8	0	8

La Société diocésaine de Colonisation a donc reçu au cours de l'année 192 plus 663, soit un total de 855 formules. De ce nombre plusieurs centaines de formules nous ont été présentées pour fin d'établissement. Nous avons la preuve de cet avancé dans le fait que le Ministère a émis 221 billets de location au cours de l'année. Ce chiffre ne comprend pas le nombre des transports acceptés. Comme nous n'avons pas pu nous faire donner ce chiffre par les employés du Ministère, il nous est impossible de préciser le nombre des établissements.

Le Ministère de la Colonisation, avons-nous dit précédemment, a émis 221 billets de location pendant l'année. Cela ne

Bonne demandée
Pour ouvrage générale dans une maison privée. Bon salaire. Avantage d'apprendre la couture si désirée. S'adresser à 288, St-Germain, Rimouski, P.Q.

CONTRIBUABLES
Pour la préparation de vos rapports de L'IMPOT SUR LE REVENU VOYEZ UN EXPERT
H. R. Cummings
COMPTABLE PUBLIC
Tél: Bureau 475, Résidence 221 144, Ave de l'Evêché — C.P. 634
Immeuble Gilbert
RIMOUSKI, P. Q.
Comptabilité générale — Vérification — Organisation de systèmes — Impôt.

Equipement de transmission
Courroies en cuir ou caoutchouc, toutes largeurs; poulies en bois, acier ou fonte; arbres de couches et accouplements, attachements, chaînes et accessoires, roues d'engrenage, etc.
M. Zagerman & Co. Limited.
Bayview Road, Ottawa, Ont.

Brevets d'invention
Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis. S'adresser à M. J.B. Côté, Procureur de Brevets, Licencié, case postale 39, Rimouski.

Province de Québec, District de Rimouski, Cour Supérieure, No 9314, Dame Anna Beaulieu, épouse commune en biens de Alphonse Talbot, d'Esprit-Saint, district de Rimouski, demanderesse vs le dit Alphonse Talbot, défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 5 février 1946.
Le Procureur de la demanderesse.
R.-E. ASSELIN, avocat.
Rimouski.
Téléphone : 251

ACHETEZ DU BON PAIN
Boulangerie DESROSNIERS Pâtisserie

J.-R. DUBE, Enr.
COURTIER — BROKER
SPECIALITE: Transactions Immobilières
144, Evêché T.ÉL. 284
— RIMOUSKI —

PIANOS — PIANOS
PLACEZ DES MAINTENANT VOTRE COMMANDE POUR UN PIANO WILLIS
Vous pouvez aussi acheter aujourd'hui même un piano reconditionné de marque réputée.
J. - A. COUTURE
Téléphone 394 - M - 8 — 35, rue St-François
NAZARETH — RIMOUSKI

VALEURS DE PLACEMENTS
DOMINION DU CANADA
Gouvernements provinciaux, municipalités, institutions religieuses, services publics, etc.
ACHAT — VENTE — ECHANGE
Consultez
CLAUDE GAGNON
TELEPHONE 179
RIMOUSKI
EDIFICE CIE DU POUVOIR
REPRESENTANT DE
LAGUEUX & DESROCHERS
COURTIERS EN OBLIGATIONS
QUEBEC

Terre à vendre
Terre de deux arpents ou de quatre arpents de largeur, sur 42 de longueur sur route nationale à trois milles de Rimouski, très bon poste d'affaires. S'adresser à Joseph Plante, Pointe-a-Père.

TIMBRES. — Collectionneurs, demandez un envoi de timbres à choix. Stock considérable de timbres neufs, usagés, nouveautés. Le MAGASIN St-GEORGES, Enr., Rimouski, P.Q.

Une des Compagnies les plus importantes du Canada et établie dans cette partie de la Province depuis plus de 50 ans, qui vend tous les plans populaires, désire des agents partie de temps dans les endroits de moins de 5000, où elle n'est pas représentée actuellement. Nous ne sommes pas intéressés à des personnes présentement sous contrat avec une autre Compagnie. Nous donnons l'aide nécessaire au début et un cours par correspondance, gratuit, en français. Ecrire à Confederation Life Ass., Edifice Sun Trust, 132, rue St-Pierre, Québec.

ATTENTION! ATTENTION!
Voulez-vous des bons gouters (hockey) avec une nouvelle enture en trois pièces au lieu de deux, plus résistantes aux chocs, faits de bois de première qualité. Adressez-vous à M. Jean Rioux, C.P. 53, tél. 708 S 5, Bic.

Traineaux et chaises à vendre
Bons traineaux avec lisses en acier, 3 pieds et 2 1/2 pieds. Chaises droites et pliantes en érable et merisier. Jean Rioux, manufacturier, Bic, P.Q.

LOGEMENT DEMANDE pour couple sans enfant. S'adresser à Dr Benoit Dumas, 3, rue Lepage, Tél.: 589.

Logement demandé
On demande logement de 7 pièces à Rimouski, dans la ville. Adresser réponse à C. P. 190, Rimouski.

Personnes demandées pour la vente de billets de souscription en faveur d'oeuvres sociales. Une AUTOMOBILE à gagner. Commission généreuse payée. S'adresser à: Case postale 337, Mont-Joli, P. Q.

J.-A. GENDREAU. O. D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN — ST-FABIEN
BUREAUX:
AMQUI — Zeme LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS.
MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN.
MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD.
TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS, de 9 h. à midi, HOTEL TROIS-PISTOLES.

Le Progrès du Golfe
Publié par —
LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE
Bureau :
174, rue St-Germain
Rimouski
Abonnement :
\$1.00 par année
\$1.50 par année à l'étranger.

Georges MASSON
Comptable agréé
Chartered Accountant
149, St-Germain, Rimouski.

COURTIER
J.-Adéodat Drapeau
COURTIER D'ASSURANCE GENERALES
Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc.
BUREAU: Rue Lepage, Près du Garage Desrosiers & Dionne.
Téléphone 75 — RIMOUSKI

Irénée Gendreau
Courtier en fruits et légumes
Tel.: Rés. 61; Entrepôt 61
RIMOUSKI, P. Q.

Assurance
Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patronale, Responsabilité publique, Accidents et maladie.
S.-Z. COTE Enr.
Lucien MORIN, prop.-gérant
RIMOUSKI, P. Q.
B. P. 459
85, Ave de l'Evêché

Maurice de Champlain
RIMOUSKI
BUREAU: Edifice de la Banque Provinciale, 142, Avenue de l'Evêché, Rimouski.
SPECIALITES: Assurance Automobile, à des prix défiant toute compétition. AUSSI: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

A vendre ou à échanger
Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: **ALBANI SAMSON**, agent d'immeubles, C. P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.

Pacifique Canadien
Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Traffic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P.-E. Gingras, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

L'Imprimerie Gilbert, Ltée.
Pour la...
Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.
RIMOUSKI

AVOCATS
Asselin & Asselin
Avocats
R.-E. Asselin, LL. L.
Dérôme Asselin, B. A.
Bureaux: 158 de l'Evêché
RIMOUSKI

Gagnon & Gagnon
AVOCAT
Paul-Emile Gagnon, C. R.
Gilles Gagnon
Immeuble de la Cie de Pouvou
RIMOUSKI

Casgrain & Tessier
AVOCATS
Hon. Perrault Casgrain, C. R.
Maurice Tessier, LL. L.
Immeuble BANQUE
CANADIENNE NATIONALE
Rimouski, P. Q.

Charles-H. D'Anjou
AVOCAT
50, Ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI
Téléphone 80

Gendreau & Beaulieu
Avocats & Procureurs
Bureau à 142 de l'Evêché
Bureau à Trois-Pistoles:
Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbiens.
RIMOUSKI

Arthur St-Onge
AVOCAT
Edifice Lepage
Rimouski
C. P. 720 — TEL. 570
Bureau en fin de semaine à Amqui.

NOTAIRES
Eudore Couture
Licencié en droit
NOTAIRE
Bureaux: Immeuble GILBERT
Téléphone 168
Domicile: rue St-Germain
Téléphone 367
RIMOUSKI

GLEASON BELZILE & RONALDO RABOIN
NOTAIRES
Cessionnaires du greffe de L. de G. BELZILE (1895-1933)
Edifice Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI, P. Q.

ARPENTEUR
Tél. 324
Louis-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forestier Conseil
Edifice Banque Can. Nationale
RIMOUSKI

MEDECINS
Dr J.-O. Drapeau
MEDECIN-CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Paris
124, rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr Omer Leclerc, M. D.
MEDECINE GENERALE ET OBSTETRIQUE
Spécialité: Maladies des enfants
Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureaux: 2 à 4, l'après-midi. Soirée: 7 à 9 heures.
156, St-Germain.
Tél. 631 — RIMOUSKI

Dr Benoit Dumas
MEDECIN-VETERINAIRE
3, Rue Lepage — TEL. 589
RIMOUSKI

Rimouski érigé...

(Suite de la première page)

de Gaspé confié à S. Exc. Mgr Albini Leblanc, jusqu'ici évêque de Hearst. Pour ce qui est du diocèse du Labrador, Rome n'a pas encore fixé ou fait connaître son choix.

Notes biographiques

S. E. Mgr Joseph-Georges Courchesne, successeur de S. E. Mgr J.-R. Léonard, au siège épiscopal de Saint-Germain de Rimouski, est né à Saint-Thomas de Pierreville, comté d'Yamaska, le 13 septembre 1880. Il est le fils d'Alexandre Courchesne, cultivateur, et de Céline Bazin, décédée. Il fit ses études classiques au séminaire de Nicolet, et le 10 juillet 1904 il était ordonné prêtre par S. E. Mgr J.-S.-H. Brunault. Il fut par la suite professeur pendant une vingtaine d'années à son Alma Mater, au séminaire de Nicolet.

Avant d'être élu évêque de Rimouski (1er février 1928), Mgr Courchesne occupait les fonctions de principal de l'École Normale de Nicolet, et de professeur à l'École Normale supérieure de Québec. Docteur en théologie, S. E. Mgr Courchesne est reconnu comme une autorité en matière de droit canonique. Littérateur de renom, il a beaucoup écrit. Il a condensé, ces dernières années un livre très remarqué, « Nos Humanités », fruit de son expérience et de ses recherches pédagogiques. Le jeudi, 24 mai 1928, il était sacré évêque du diocèse de Rimouski, par Son Eminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., archevêque de Québec.

NOTES LOCALES

Son Exc. Mgr Georges Courchesne était à Montréal depuis vendredi soir lorsque S. E. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique, annonça d'Ottawa, lundi, l'institution d'une nouvelle province ecclésiastique et l'élevation de Mgr Courchesne au rang d'archevêque de Rimouski, siège du 3e archidiocèse de la Province de Québec. Son Excellence quitta la métropole pour revenir à Rimouski lundi soir. Au cours de son séjour à Montréal, Mgr Courchesne rendit visite à S. E. Mgr Yelle, P.S.S., retiré à l'Hôtel-Dieu.

Mme Josué Lepage est partie pour Rivière-du-Loup et Québec où elle passera plusieurs semaines.

Mme (Dr) Henri Pineau, de Roberval, était en visite la semaine dernière chez sa mère Mme Valmore St-Laurent, de St-Anaclet, et chez Mme (Dr) Josué Pineau.

Mme Pierre Madore a reçu à l'heure du thé, vendredi dernier, à sa résidence.

Mlle Janine Germain passe la semaine à Québec.

Mme Omer Arseneau, de St-Omer, a passé la fin de semaine chez Mme J. Jessop et est ensuite partie pour Montréal.

M. et Mme Robert Dessureault et M. et Mme I. Gendreau sont revenus de la Floride; ils ont fait le trajet en automobile jusqu'à Montréal.

Mme Henri Lavoie a reçu mardi, à l'heure du thé, à sa résidence.

Mme James Jessop est en voyage à Montréal et Québec et y passera une quinzaine.

Mme J.-A. Lévesque est actuellement à Montréal, rendant visite à son mari M. Lévesque, hospitalisé à l'hôpital St-Luc.

M. Paul-Emile Michaud est de retour à Rimouski après avoir passé huit jours à Québec la semaine dernière.

Le soldat Adélar Charest, fils de M. et Mme Emile Charest, est de retour d'outre-mer après cinq ans de service. Il passera quelque temps dans sa famille puis il retournera à l'hôpital St-Charles à Québec.

La Commission Bovey siège aujourd'hui en notre ville.

M. P.-Emile Caron était récemment de passage à Montréal, au bureau de la B.C.N. par affaires.

Mmes Pierre et Joseph Gagné, de Montréal, sont venues assister aux funérailles de leur beau-frère M. Adrien Lévesque, officier de marine.

Mme Jean-Marie Leblanc a été transportée d'urgence à l'hôpital de Québec.

M. et Mme Maurice Amlot sont en voyage à Montréal.

Mlle Maggy est en promenade à Québec, chez des parents.

M. J.-A. Fortin, agronome, est revenu de voyage à Deschambault.

Le sergent Léonard Arsenault, de la R.C.M.P., est revenu d'un voyage à Bersimis.

Mme Jean-Marie Ouellet, qui a fait un séjour à l'Hôtel-Dieu de Québec, est revenue dans sa famille.

Mlle Juliette Pineault est en voyage à Québec.

M. et Mme Yvon Catellier sont retournés à Montréal après un séjour de quelques semaines en notre ville chez leurs parents M. et Mme Jean-Baptiste Paquet.

M. et Mme Amédée Nicole et leur fille Lucile, de Port-Arthur, Ont., ont rendu visite à Mme Patrice Pineau, de N.-D. du Sacré-Coeur, soeur de Mme Nicole.

M. Romuald Pineau, de Chapleau, Ont., est en convalescence chez sa mère Mme Patrice Pineau, à N.-D. du Sacré-Coeur.

Mlle Emma Rioux, de New-York, est en notre ville aujourd'hui, en route pour Matane où elle passera une dizaine de jours.

A l'occasion de l'élevation de S. Exc. Mgr Courchesne au rang d'archevêque, il y eut grand congé mardi dernier au Séminaire, et tous les membres du clergé de la ville et de ses banlieues se réunirent au palais épiscopal pour offrir leurs hommages à Mgr l'archevêque, revenu de Montréal au cours de la nuit précédente. Nous croyons savoir que les citoyens de la ville et de la paroisse de Rimouski feront la même démarche collective auprès de Son Excellence dimanche prochain.

M. et Mme Paul-Emile Leblond, de Chicoutimi, M. Charles Leblond, de Mont-Joli, et M. Viateur Leblond, de Québec, ont passé quelques jours chez M. et Mme Alphonse Leblond à l'occasion du retour d'outre-mer du soldat Joseph Leblond.

Au club Rotary

M. Henri Dutil, conférencier

Lundi le 11 février, avait lieu à l'hôtel Georges VI la réunion hebdomadaire du club Rotary sous la présidence de Me Maurice Tessier.

C'était le tour de François Joly de commenter les nouvelles de la semaine écoulée, faisant surtout ressortir l'attitude d'Ernest Bevin qui, à la conférence des nations unies, à Londres, a démontré qu'il était capable de tenir tête à la délégation russe.

François Joly, secondé par Léon Leduc, proposa que le club se déclare favorable à la construction d'un pont entre Québec et Lévis. Cette résolution fut adoptée par un vote majoritaire de 16 à 4.

L'invité d'honneur et conférencier était M. Henri Dutil, de Québec, journaliste et chef du service d'information à la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre. Sa causerie porta sur le rôle de la Commission dans la reconversion économique d'après-guerre. Au commencement des hostilités, les dirigeants du pays instituèrent les contrôles sur certaines denrées essentielles, mais en 1941, pour combattre la menace d'inflation, le contrôle des prix en général fut décrété. C'est notre pays, de tous ceux du monde, qui a le moins souffert de l'inflation pendant la guerre. La politique de la Commission des Prix est de permettre au peuple canadien de revenir le plus tôt possible à la liberté du commerce, mais comme le danger d'inflation n'est pas encore passé, surtout pour ce qui regarde les loyers, les autorités compétentes sont d'avis qu'il serait bon de maintenir ce contrôle encore pour deux et peut-être trois ans, jusqu'au temps où les logements seront devenus plus abondants. Petit à petit les contrôles vont cesser comme on a eu un exemple le 1er février dernier, par l'ordonnance 596, qui a suspendu les restrictions sur nombre d'articles qui ne sont pas de nécessité première.

M. Henri Dutil est un orateur agréable à entendre et sa causerie a été grandement appréciée. Le rotarien Ernest Wells se fit l'interprète de ses confrères pour remercier le conférencier.

Avez-vous des meubles dont vous n'avez plus besoin? Vous trouverez vite à les vendre en les annonçant dans les colonnes des annonces classifiées du Progrès du Golfe.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Adalbert Gagnon

ELU PRESIDENT



Me JEAN-PAUL GALIPEAULT, avocat bien connu de Québec, a été élu, le 23 janvier dernier, président de l'Association des Brasseries de la Province de Québec.

ASSEMBLEE PUBLIQUE ET FORUM DIMANCHE SOIR

A l'occasion de la journée familiale, dimanche le 17 février, il y aura réunion générale de tous les hommes et jeunes gens de Rimouski, le soir après les vêpres, à l'hôtel de ville, pour la tenue d'un forum sur la famille chrétienne, sous les auspices conjoints de la ligue du Sacré-Coeur et de la Société St-Jean-Baptiste. Son Excellence Mgr l'Auxiliaire et M. le curé seront présents à cette assemblée.

FUNERAILLES DE M. JOSEPH GAGNON

A Ste-Odile

Le 13 février, en l'église de Ste-Odile-sur-Rimouski, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles imposantes de M. Joseph Gagnon, veuf de Maria Bourget, décédé à l'âge de 80 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Omer-C. D'Amours, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service. Il était assisté de M. l'abbé Rosaire Lebrun, curé de Nazareth, comme diacre et du Rév. Père Jean-B. Michaud, P. M. E., comme sous-diacre.

Portait la croix M. Roger Huard, petit-fils du défunt. Le drapeau des Liqueurs du Sacré Coeur était porté et la quête faite par M. Aquilins St-Laurent. Les restes mortels étaient portés par M. Jacques Gagnon, M. Louis Labrie, MM. Alphonse et Elzéar Gagné, cousins du défunt, et ses beaux-frères MM. Michel Lavoie et Hector Hins.

La chorale dirigée par l'abbé Antoine Perreault chanta la messe du Requiem. Mlle Jacqueline Fillon touchait l'orgue.

Le regretté disparu laisse dans le deuil ses fils Adalbert, de Ste-Odile, Armand, de Québec, ses filles Mme Philippe Huard (Marie-Jeanne), de Ste-Odile, Mme J.-A. Gosselin (Anne-Marie), de Princeville, Arthabaska; ses bruns Mme Adalbert Gagnon (Albertine Hins) et Mme Armand Gagnon (Lumina Pineau); ses gendres MM. Philippe Huard et J.-A. Gosselin; ses frères Hubert, Léon et Alfréd, ses sœurs Mme Jos. Hins (Elise), Mme Hector Hins (Catherine), Mme Jos. McKennon (Julia), Mme Jos. Chevalier (Georgianna); ses belles-sœurs Mme Hubert Gagnon (M. Louise Lepage), Mme Léon Gagnon (Mérilda Potvin), Mme Alfréd Gagnon (Emilie Lepage); ses petits-fils Roger, Gabriel et Conrad Huard, de Ste-Odile, Maurice Gagnon, de Québec, Raymond-Marie Gosselin, de Princeville; ses petites-filles Hélène et Gisèle Huard, de Sainte-Odile, Marie-Jeanne et Jeannine Gagnon, de Québec; ses arrière-petits-enfants Jocelyne et Christian Paradis, de Rimouski, et Micheline Allain, de Québec; un petit-fils adoptif, Emmanuel-Agapi Bélanger, de Ste-Odile. Il laisse aussi de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines ainsi qu'une petite-fille Ida Parent, épouse de Roger Huard, et un petit-fils Louis-Marie Paradis, époux de Hélène Huard.

Une foule nombreuse rendit hommage au défunt et à sa famille en assistant aux funérailles de ce regretté octogénaire de la paroisse de Ste-Odile.

Nous prions les membres de la famille en deuil d'agréer nos plus sincères condoléances.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Adalbert Gagnon

ainsi que tous leurs parents remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie par offrandes de messes, visites, assistance aux funérailles, etc.

LA LEGISLATURE EN SESSION

Une nouvelle session des Chambres de la Législature s'est ouverte mercredi dernier, 13 février, à Québec.

FUNERAILLES DE M. L'ABBE ARMAND BERUBE

La dépouille de M. l'abbé Armand Bérubé, chancelier de l'Evêché et secrétaire de Mgr l'évêque de Rimouski, ayant été transportée mardi après-midi (5 février) du palais épiscopal, où elle avait été exposée en chapelle ardente, à la cathédrale, un premier service fut chanté mercredi matin par Son Excellence Mgr Georges Courchesne en présence d'une foule nombreuse et de plusieurs membres du clergé. Son Excellence était assisté de M. l'abbé Louis Lévesque, directeur du Grand Séminaire, et de M. l'abbé Pierre Sandin, ancien curé de St-Donat, comme diacre et sous-diacre d'honneur, et de MM. les abbés Patrice Gallant, curé de St-Fidèle, et Jean-Charles Beaulieu, vicaire à St-Epiphanie, comme diacre et sous-diacre d'office. La messe de requiem fut chantée par la Chorale du Séminaire dirigée par M. l'abbé Raoul Roy. Des mots et chants furent chantés en parties, entre autres le « Pie Jesu, Domine », avec M. l'abbé Antoine Perreault comme soliste. M. le chanoine Fortin tenait l'orgue. Dans l'église on remarquait les élèves du Séminaire et des couvents de la ville. Les porteurs étaient dix élèves du Séminaire: MM. Paul Germain, Rodrigue Hubert, Charles Parent, Lauréat Jean, Jean-Marie D'Amours, Henri-Paul Ouellet, F.-X. Carrier, Robert Label, Léonard Côté et Jacques Morissette.

Après le service à la cathédrale, le corps fut transporté à St-Donat, paroisse natale du défunt, où fut célébré le lendemain un deuxième service, suivi de l'inhumation dans le cimetière paroissial de St-Donat. M. Antoine Michaud dirigeait les funérailles.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Né à St-Donat le 15 février 1911, fils d'Eugène Bérubé, cultivateur, et d'Elmire Lévesque, feu l'abbé Armand Bérubé fit ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1925-32), et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski. Il fut ordonné à Rimouski le 24 juin 1936 par S. E. Mgr G. Courchesne et partit, la même année, pour Rome où il passa 2 ans à l'Université Angélique (1936-38). Il était licencié en droit canonique. Secrétaire à l'Evêché et professeur de droit canonique au Grand Séminaire depuis 1938. Aumônier du Juvénat des Frères du Sacré-Coeur à Rimouski (1938-39). Il avait visité l'Italie, la France, la Belgique, l'Egypte, la Palestine, la Syrie, la Turquie, la Grèce, l'île de Rhodes et l'Angleterre. En mai 1940, nommé aumônier-adjoint fédéral de la J.E.C. et de la J.E.C.F. pour le diocèse de Rimouski. L'été dernier, il était nommé chancelier du diocèse de Rimouski, succédant dans cette fonction à M. le chanoine Edouard Chénard.

ST-ELOI

Décès de Mme Edgar Beauré.
Le 21 janvier eut lieu le service de Mme Edgar Beauré (Marie Côté), fille de Lazare, décédée à St-Eloi le 18 janvier à l'âge de 28 ans. Outre son mari, elle laisse un bébé de 2 ans, son père et sa belle-mère, M. et Mme Lazare Côté.

Service de M. Hospice Veilleux.
Le 5 février, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Hospice Veilleux, époux de Dame M.-Anne Dumont. Le service eut lieu le 8 février en l'église de St-Eloi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt laisse, outre son épouse, deux fils MM. Antonio et Omer Veilleux, et trois filles M.-Ange (Mme Léon Côté), Alice et Marguerite Veilleux. Il était le beau-frère de Mme Jean Théberge, de St-Eleuthère, et l'oncle de M. l'abbé E. Théberge, professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

CHRONIQUE DE FRANCE

(Suite de la première page)

les étoffes que j'ai pu trouver, pour nos costumes, sans choisir: lamés, soie, velours, satin. Les maquettes n'ont été dessinées qu'ensuite, en fonction des stocks constitués. Pour utiliser, par exemple, 180 mètres d'un tissu, il a fallu en prendre le triple: vous imaginez de combien cela augmente le prix de revient. Tenez, dans un seul tableau, le public pourra admirer des fers forgés et des serrures pour très exactement 596.000 francs. Pour la seule peinture de deux décors j'ai payé 380.000 francs! Il est vrai que ce sont des décors de 41 mètres de haut.

— Et vous êtes optimiste?
— Touchons du bois! surtout avec ces perpétuelles pannes de courant! Heureusement que nous avons notre usine électrique, nous transformons nous-mêmes notre « jus »... Optimiste, oui, pleinement. Nous « partons » pour un an, minimum. Il n'y a que la revue, voyez-vous, pour faire courir les foules. Nous jouons éte comme hiver, sans relâche. Le tourisme va reprendre, on ne désespère pas.

— Et le nom de cette revue?
— Pas encore! En tous cas, le mot « Folies » y figurera, et il se composera de treize lettres, selon une tradition.

BELLE DE PARIS

Nous entendons un son de cloche bien différent au Concert-Mayol, où la revue « Yes, Paris! » expire après un an et un jour de représentations.

Ce théâtre est beaucoup plus petit que les « Folies »; il est même le plus modeste dans le genre revue à grand spectacle.

La revue, nous dit le directeur froidement, est un genre condamné à mort. Nous ne pouvons plus soutenir la concurrence du cinéma. Convenez qu'au point de vue des étrangers nous formons une des attractions les plus typiques de Paris: on visite de jour les monuments et les musées, le soir on va voir danser. Eh! bien, non seulement on ne fait rien pour nous aider, du côté officiel, mais encore on nous met des bâtons dans les roues. Nous avons droit à une paire de souliers par danseuse tous les six mois.

Prenez, dit-il, une place à 100 francs. Déduisez 24% de taxe de luxe. Il reste 76 francs. Déduisez 17% pour l'Assistance publique...

Moins 2, 50% de taxe de transaction, poursuit notre guide, il reste 62 francs 70; moins 60 centimes que vous payez au Comité d'Organisation qui n'organise rien du tout, qui a été créé par le gouvernement de Vichy et dont on se demande pourquoi il existe toujours, il reste...

Il reste 62 francs 10. Moins 6, 60% de droits aux Auteurs Dramatiques, soit 58 francs; moins 4, 4% de droits d'auteurs pour la musique, cela fait 55 francs 40...

Enfin, conclut le malheureux directeur, payez la lumière, la patente, la publicité, le chauffage...

— Vous continuez quand même?
— Aussi longtemps que je pourrai. On a l'amour de son art, que voulez-vous. Ainsi, ma prochaine machine, qui s'appellera « Belle de Paris », vous verrez, ce sera une production ravissante. Quelque chose de très classique, de tellement français...

LE TRIOMPHE DE L'OPTIMISME

Si la prochaine revue des Folies-Bergère doit coûter neuf millions, celle du « Concert-Mayol » un million et demi, M. Hermite, directeur de la grande production « Montmartre Folies » qui va débiter à la fin du mois, nous assure qu'elle a déjà englouti plus de douze millions.

Ca ne m'étonne pas. Construit par un baron de Rothschild, le

SOUVENIR D'UN GRAND PROCES

(Suite de la première page)

résolutions ou projets du cœur humain « Dieu seul pouvait en faire le scrutin »; enfin, qu'il « serait présomptueux et dangereux si les tribunaux humains voulaient pénétrer les secrets du cœur de l'homme sans une évidence substantielle de l'intention. » Les paroles seules, disait-il encore, ne peuvent pas constituer la haute trahison.

Quoi qu'il en soit, le 14 juin, le grand jury rapporta une accusation de haute trahison contre David McLane. Son procès fut fixé au 7 juillet suivant. Le jury était composé exclusivement de membres anglais. Il y eut sept témoins. Il fut prouvé, entre autres choses, que l'armée de 15.000 hommes dont McLane avait parlé à Cushing était purement imaginaire. Quatre témoins seulement firent croire au jury que McLane, seul, pouvait s'emparer de Québec, première forteresse de l'Amérique, avec l'aide de quelque cinquante hommes qu'il voulait faire entrer clandestinement dans la province, n'ayant d'autres armes que des pics durcis au feu et ferrés au bout. On considéra le plan de McLane tout simplement ridicule.

Tout de même, il fut condamné à la peine que nous avons décrite plus haut. Les témoins furent récompensés avec des concessions de terre. Le procès fit sensation en Angleterre. Au Canada, l'impression fut pénible et Elmer Cushing en 1824 dut écrire une esquisse de justification qui ne fit que le plonger davantage dans le mépris public.

Serge DUHAMEAU.

théâtre Pigalle, pour être le plus moderne de Paris avec ses quatre scènes en profondeur, sa cinquième scène coulissante et son plateau tournant, n'en a pas moins la réputation d'avoir ruiné pas mal de commanditaires... C'est qu'elle compte seulement 1.100 places et que les frais y sont plus élevés que partout ailleurs.

En ce moment on répète en costumes. Blotti entre deux cintres, constamment menacé par des décors de plusieurs tonnes qui planent avec douceur, j'ai sous les yeux des filles en collants ornés de carreaux et de tréfiles, de piques et de coeurs, et coiffées de hennins du moyen-âge d'où pendent des flots de rubans; quant au reste de leur personne, les spectateurs verront sans voile, il disparaît dans d'épaisses canadiennes, des tricotés de sports d'hiver, toutes sortes de vêtements: l'éternelle obsession du froid.

Ici, il en est une autre, guère plus réjouissante pour les organisateurs, une ou deux fois par an, le gigantesque mécanisme se coince tout à coup, alors que les scènes sont entre deux étages ou que la plaque tournante se trouve entre deux décors. L'an

dernier, on a joué, un soir, tout « Topaze » dans la salle de classe du premier acte. Impossible d'évoquer ici ce genre d'avatars sans que tous les gens de la maison se précipitent pour toucher du bois...

Voici, dans un grand bruit de claquettes, les fameuses 18 Mlle Jackson girls, les dernières à avoir quitté l'Europe en 1939, les premières de retour sur le continent après la guerre, puisqu'elles sont arrivées à Paris le jour même de l'armistice. Elles portent d'amusants cheveux-jupons figurant des cochons, des vaches, toute la ménagerie des chevaux de bois, et tournent en rond en hantant, avec leur accent le plus authentique: « C'est la pépée des Folies-Montmartre... » M. Hermite sait ce que lui coûte ce manège: les girls sont payées en livres, dans une banque londonienne, et le contrat a été conclu avant la dévaluation du franc...

Le clou de la revue sera Geneviève, Mme Sacha Guitry No 4. Combien coûte-telle à la production? Mystère. C'est une toute, toute jeune débutante dans le métier. Cependant son nom sur l'affiche attire: gros succès de curiosité, et même un peu de scandale.

PANTOUFLES!... une invitation au confort

POUR DAMES

Pantoufles en cuir ou en suède, très confortables; l'entrée est bordée de fourrure. Semelles et talons coussinés. Perles sur l'empreigne.



Bleu, rouge vin, brun, noir. La Paire. \$2.95

POUR HOMMES

Pantoufles hautes en cuir. Bien doublées. Semelles flexibles, noir ou brun. Des plus invitantes pour les heures de détente.



LA PAIRE:—

\$2.95

Beaux choix de gants

Gants doublés pour hommes. Mitaines de ski. Gants et mitaines de travail. Chemises de ski, foulards de laine, etc.

LE MAGASIN ST-GEORGES

ENREGISTRÉ

Georges MASSON, propriétaire